



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de l'économie et du travail

Étude des crédits du ministère de l'Énergie
et des Ressources, secteur mines

Le mercredi 3 mai 1989 - No 52

Président : M. Pierre Lorrain

roux
89.08.23

QUÉBEC

Débats de l'Assemblée nationale

Table des matières

Remarques préliminaires	
M. Raymond Savoie	CET-2311
M. Christian Claveau	CET-2315
M. Raymond Savoie (réplique)	CET-2322
M. Ghislain Maltais	CET-2324
Diversification de la production	CET-2325
Assistance technique	CET-2326
Assistance à l'industrie minière	CET-2327
Dépenses réelles et crédits périmés	CET-2329
Exploration minière	CET-2331
La Société nationale de l'amiante	CET-2342

Autres intervenants

Mme Madeleine Bélanger, présidente
M. Lawrence Cannon, président suppléant

- * M. Onil Roy, ministre de l'Énergie et des Ressources
- * M. Gilles Mahoney, idem
- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Abonnement: 250 \$ par année pour les débats des commissions parlementaires
70 \$ par année pour les débats de la Chambre
Cheque exemplaire: 1,00 \$ - Index: 10 \$
(La transcription des débats des commissions parlementaires est aussi
disponible sur microfiches au coût annuel de 150 \$)

Chèque rédigé au nom du ministre des Finances et adressé à:
Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1000, Conroy, R.-C. Édifice "G", C.P. 28
Québec, (Québec)
G1R 5E6 tél. 418-643-2754

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Le mercredi 3 mai 1989

Étude des crédits du ministère de l'Énergie et des Ressources, secteur mines

(Dix heures sept minutes)

La Présidente (Mme Bélanger): La commission de l'économie et du travail est réunie ce matin afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Énergie et des Ressources, secteur mines, pour l'année financière 1989-1990, soit le programme 10. M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, Mme la Présidente, il y a un remplacement. M. Cannon (La Peltrie) est remplacé par M. Thuringer (Notre-Dame-de-Grâce).

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, M. le Secrétaire. M. le ministre, est-ce que vous avez des remarques préliminaires?

M. Savoie: Oui, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît! M. le ministre.

Remarques préliminaires

M. Raymond Savoie

M. Savoie: Merci, Mme la Présidente. Je voudrais tout d'abord commencer par saluer mes collègues de même que le député de l'Opposition, M. Christian Claveau, et présenter les gens qui m'accompagnent; pas tous, mais une partie certainement, parce qu'ils sont nombreux aujourd'hui. Je voudrais commencer par M. O'Neil Roy, sous-ministre adjoint au secteur mines; à ma gauche, Mme Dominique Jobin, mon attachée politique pour le dossier mines; Mme Louise Hébert, mon chef de cabinet; M. Poirier et M. Picard, du ministère de l'Énergie et des Ressources, de même que, quelque part dans l'assistance, M. Gilles Mahoney, responsable de la politique et de l'évaluation au ministère; Dr Robert Lamarche, sous-ministre adjoint à l'exploration; M. Bissonnette et les gens du CRM, le Centre de recherches minérales. Enfin, vous voyez qu'on est nombreux aujourd'hui.

Mme la Présidente, j'ai un petit discours à prononcer qui, en quelque sorte, fait un bilan de l'année 1988, bilan qui sera remis aux intervenants dans le domaine minier, de même qu'aux journalistes pour qu'ils puissent être renseignés sur la question, et, bien sûr, évidemment, à nos collègues.

L'évolution des expéditions et des investissements de l'industrie minérale est en nette progression depuis dix ans et l'année 1988 s'insère bien dans cette tendance. En effet, quand on compare les résultats de 1988 à ceux de 1986, on constate une augmentation de 24 % de la valeur des expéditions et de 16 % de la

valeur des investissements. Mais cette tendance à la hausse n'est pas un acquis sur lequel on peut s'asseoir. Il faut demeurer conscient de la concurrence internationale de plus en plus vive suscitée par les pays en développement. Ce contexte pose à nos producteurs l'obligation de se maintenir à la fine pointe de la technologie et de la productivité pour conserver leur position sur les marchés internationaux.

L'année 1988 a connu des réalisations importantes dans le secteur minier, par exemple, l'ouverture de sept nouvelles mines d'or et de la Mine Isie-Dieu, à Matagami, qui s'avère l'une des mines canadiennes à plus haute teneur en zinc. Également, l'industrie de l'amiante a réussi à contrer le mouvement continu de baisse du volume des expéditions constaté depuis 1980, ce qui s'avère un signe très positif pour l'avenir de ce secteur, surtout dans le contexte économique actuel qui favorise une croissance de la demande mondiale.

Il est également intéressant de noter les bonnes performances de l'industrie dans le secteur des minéraux industriels. La diversification de la production minérale en dehors de ces avenues habituelles, qui sont l'or, le fer, l'amiante, le cuivre et le zinc, semble en voie de se concrétiser au Québec. Les projets de développement en cours durant 1988 n'ont pas manqué. De plus, de nombreux investissements ont été annoncés dans le secteur de la transformation des substances minérales que l'on produit au Québec: 125 000 000 \$ pour le zinc, 46 000 000 \$ pour le cuivre, 65 000 000 \$ pour le titane et 128 000 000 \$ pour le ciment.

Même si les investissements n'ont pas atteint, en 1988, le sommet de l'année précédente et même si le financement accru était en difficulté, nos industriels miniers québécois ont posé, au cours de l'année, des jalons qui laissent présager une autre bonne année. De nouvelles mines d'or et une nouvelle mine de cuivre devraient entrer en production. La mine de cuivre de Murdochville et la mine d'amiante Bell ont repris récemment leurs activités. Les producteurs de fer et de certains minéraux industriels ont acquis de nouveaux marchés de sorte qu'ils sont assurés de hausser leurs expéditions en 1989.

Avant de passer en revue la situation de l'industrie minière et d'illustrer l'action gouvernementale dans les régions minières du Québec, examinons brièvement l'action du secteur mines sur l'ensemble du territoire.

Au chapitre de l'exploration, le secteur mines du ministère a consacré plus de 10 000 000 \$ pour cartographier et documenter des environnements géologiques susceptibles de contenir des concentrations de minéraux à potentiel économique. Nous avons, en outre, publié une centaine de rapports géoscientifiques

résultant des travaux qui ont été réalisés sur le territoire. Nous avons poursuivi un essai en éditique et nous entendons poursuivre l'étude d'opportunités amorcée en 1987-1988 afin de maintenir en place un système informatisé de gestion des données géoscientifiques sur l'ensemble du territoire québécois pour vérifier, sur une base réduite, la faisabilité, les coûts, les problèmes et les opportunités offertes par la mise en place d'un tel système. Ce projet, qui nécessite des crédits de plus de 500 000 \$ en 1989-1990, permettra au Québec de consolider son leadership nord-américain en matière de gestion de l'information géoscientifique.

En ce qui regarde l'administration de la Loi concernant les droits sur les mines, le ministère entend maintenir sa politique de traitement prioritaire des réclamations des crédits des droits remboursables pour investissement minier. En 1988-1989, une somme de 20 600 000 \$ a été versée à ce titre. Ces paiements constituent un financement d'appoint important pour les entreprises en voie de développement. Pour l'exercice 1989-1990, des crédits de 12 500 000 \$ ont été prévus, mais il est maintenant fort probable qu'ils devront être substantiellement majorés en cours d'année.

En ce qui concerne l'exploration minière proprement dite, le gouvernement du Québec continue d'offrir les meilleurs avantages fiscaux aux investisseurs intéressés par le financement de l'exploration effectuée par des compagnies juniors. Le 22 décembre 1988, le gouvernement a introduit une déduction totale de 166 2/3 % pour les frais d'exploration de surface. Cette mesure se traduit par un coût net d'environ 0,25 \$ par dollar investi et l'investisseur peut réaliser un profit s'il revend ses actions accréditives à au moins 42 % de leur prix de vente initiale. Ces dispositions signifient un écart en faveur de l'investisseur québécois qui peut atteindre 18 % du coût des actions accréditives lorsqu'on le compare avec la situation en vigueur en Ontario.

Ceci m'amène à aborder la question des titres miniers acquis au cours des dernières années par nos entreprises québécoises et leurs firmes. Malgré la réduction importante des financements accréditifs après 1987, nos registres indiquent une situation assez stable quant au nombre de titres miniers en vigueur qui se maintient autour de 150 000 depuis le milieu de 1986. On note un déclin dans le jalonnement de nouveaux claims et une hausse à peu près équivalente dans le renouvellement des titres. Ceci s'explique par la forte poussée des travaux d'exploration enregistrée en 1986 et 1987 qui a permis aux détenteurs de constituer des réserves de travaux statutaires qui dépassent de beaucoup le minimum imposé par la Loi sur les mines. Je suis donc confiant que nos entrepreneurs québécois pourront conserver le contrôle de leurs titres miniers malgré la période difficile que traverse actuellement l'industrie de l'exploration. Néanmoins, mes collaborateurs suivent de près

l'évolution de la situation.

Par ailleurs, l'Assemblée nationale a adopté, le 15 juin 1988, un projet de loi modifiant la nouvelle Loi sur les mines. Ces modifications de nature technique avaient pour but d'en faciliter l'administration et d'apporter des corrections mineures au texte anglais de la loi sanctionnée quelques mois plus tôt. Le 21 septembre 1988, le gouvernement approuvait le règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure, et il décidait de fixer au 24 octobre 1988 la date d'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les mines.

À cet effet, la clientèle minière a bénéficié d'un important programme de communication dont la diffusion fut concentrée à l'automne 1988. Sur le plan administratif, le personnel du ministère chargé de l'application de cette loi a participé à plusieurs sessions intensives de formation afin de se familiariser avec ce nouveau cadre légal. Amorcé au printemps 1986, le développement du système Informatisé de gestion des titres miniers a pris fin le 31 mars 1989. Plusieurs composantes de ce nouveau système sont entrées en fonction dès la promulgation de la loi.

En 1989-1990, le MER-Mines poursuivra son programme d'information auprès de sa clientèle pour que cette dernière se familiarise le plus rapidement possible avec la nouvelle loi et, du même coup, bénéficie pleinement des diverses mesures de simplification administrative conçues à son intention. Pour sa part, le Centre de recherches minérales a continué à travailler en étroite collaboration avec les entreprises minières et métallurgiques. Il a complété, en 1988-1989, un total de 231 contrats en commandite pour une valeur de plus de 3 500 000 \$. Il a contribué aux travaux de développement de plusieurs dépôts riches en graphite, dont celui de Stratmin dans la région de Mont-Laurier qui est entré en production au cours de l'année. Mentionnons ici que le gisement de 13 700 000 de tonnes a été découvert à la suite d'un levé géophysique et aéroporté publié en 1983 par le MER-Mines pour stimuler l'exploration du graphite dans un contexte géologique favorable. De plus, les travaux d'exploration des six gites ont été financés grâce aux actions accréditives en 1986, 1987 et 1988.

Le Centre de recherche minérale a collaboré activement à l'organisation du troisième symposium canadien sur l'automatisation minière tenu à Montréal en septembre 1988. Il a également organisé en collaboration avec le CRIQ le deuxième colloque sur les minéraux industriels tenu à Québec en mars 1989. Ces deux activités de transfert de technologies ont attiré de nombreux industriels et scientifiques dont plusieurs provenaient des pays étrangers.

Le Centre de recherches minérales possède une capacité d'analyse impressionnante. En 1988-1989, il a analysé près de 45 000 échantillons fournissant environ 900 000 déterminations pour un coût de 1 500 000 \$. Les deux tiers de ces dépenses analytiques ont été réalisés pour

combler les besoins des géologues du MER-Mines occupés à établir la connaissance géologique et le potentiel minéral du territoire québécois.

D'autre part, dans le but de maintenir et d'augmenter la productivité de nos entreprises minières, le secteur mines a décidé d'appuyer financièrement le démarrage du Centre canadien d'automatisation et de robotique minière avec l'aide du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Mis sur pied par l'école polytechnique de l'Université McGill, ce centre constitue un excellent outil pour résoudre un certain nombre de problèmes reliés à l'extraction du minerai. Il aura des effets positifs sur leur productivité, sur la protection de l'environnement et sur la sécurité dans les mines. La mise en commun des ressources humaines et matérielles des deux universités permettra de développer une expertise de premier plan en technologie minière dont pourra bénéficier l'ensemble de l'industrie.

Examinons maintenant l'état de l'industrie dans les régions minières du Québec, région par région. La production minière de la région de l'Abitibi-Témiscamingue a atteint en 1988 une somme de 414 000 000 \$, en hausse de 2 % par rapport à 1987. La valeur de la production minérale de cette région représentait 15 % de celle de l'ensemble du Québec. Cette activité d'exploitation a fourni de l'emploi à 4636 personnes, pour une masse salariale globale de 178 000 000 \$.

Les principales substances produites ont été l'or, 21,6 tonnes, l'argent, 24,6 tonnes, le zinc, 10 340 tonnes et le cuivre, 1399 tonnes. Signalons l'ouverture de cinq mines d'or: Dumagami, Pierre Beauchemin, Francoeur, Géant Dormant et Orion. Notons toutefois les fermetures des mines Yvan-Vézina et la Mine Vicken à Val d'Or.

Les dépenses d'investissements ont totalisé 421 100 000 \$ dont 235 400 000 \$ en exploration, 87 800 000 \$ en mise en valeur, 95 800 000 \$ en immobilisations et réparations. Les perspectives pour 1989 sont bonnes alors qu'on prévoit l'ouverture de cinq nouvelles mines, Duquesne, Mobrún, Pascachis, Kierens et Ansil. Cependant, une fermeture est également prévue en 1989, soit Remnor. Pour 1990, les plus importants projets envisagés concernent le développement des gîtes d'or de Sildor et de Bousquet.

Les locaux du Service géologique du Nord-Ouest ont été inaugurés à Val-d'Or au cours du mois de novembre 1988. Les prévisions des dépenses des services géologiques pour cette région sont de 2 500 000 \$. Dans les régions Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, la valeur de la production minérale a atteint environ 50 000 000 \$, 3 % du total du Québec. Le secteur minéral a procuré de l'emploi à 923 personnes pour une masse salariale de 26 000 000 \$. La production minérale a été constituée principalement de cuivre, de sel, de tourbe et de matériaux de construction. Malgré

l'arrêt des opérations minières en 1988, Mines Gaspé, filiale de Noranda, a fait fonctionner son usine de smeltage à pleine capacité à partir de concentrés de minerai de cuivre provenant principalement de l'Amérique du Sud.

Le gouvernement du Québec a poursuivi sa politique de privatisation en vendant le 30 mars 1988 la mine de sel des Îles-de-la-Madeleine à la Société canadienne de sel, filiale de la firme américaine Norton Thiokol. Le montant de la transaction a été de 35 000 000 \$, transaction bonifiée par des engagements sociaux envers les Madelinots, et un projet d'investissement de 24 000 000 \$ destiné à hausser la production de sel de 1,2 à 1,5 million de tonnes par an. On a assisté, au printemps 1989, à la réouverture, au coût de 20 000 000 \$, de la mine de cuivre de Murdochville, le gisement E. Dans le cadre d'une entente signée avec le maire, Explorations Noranda, a effectué des travaux d'exploration sur cette propriété minière de Murdochville et ailleurs dans la péninsule où elle a défini de nouveaux secteurs à bon potentiel minéral.

Grâce à ce programme financé en grande partie par l'Entente auxiliaire sur le développement minéral, les activités d'exploration se sont accrues en Gaspésie. De plus, dans le cadre du programme de prospection du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, 96 prospecteurs ont bénéficié d'une assistance et 126 projets de prospection ont ainsi été réalisés. Grâce à ces travaux, on a repéré un gisement de dolomite au sud de Sainte-Anne-des-Monts et on a découvert un indice d'or intéressant près de Maria, au nord de Baie-des-Chaleurs. Plus de 2 000 000 \$ sont prévus au budget d'assistance financière à la protection et à l'exploration pour cette région. Un montant de 800 000 \$ est également affecté au service géologique sur ce territoire.

Ce programme d'aide à la prospection est une initiative conjointe des deux gouvernements. Il est administré par le MER-Mines et le gouvernement fédéral défraie 90 % du budget. La production minérale de la région nord du Québec en 1988 se chiffrait à 453 000 000 \$, en baisse de 4 % sur l'année 1987. Les activités minières employaient 3078 personnes pour une masse salariale de 124 000 000 \$. Les substances produites sont le cuivre, l'or, l'argent et le zinc. Les mines en exploitation ont été Portage et Copper Rand des Mines Chibougamau; Cedar Bay, S-3 de Mines Camchib; Joe Mann de Ressources du lac Meston, Springer, Cooke et Perry de Minnova, Lac Shortt de Minnova également; les mines d'or du lac Bachelor, Selbaie inc. de BP Canada inc., Étang d'or de Inco, Norita et Isle-Dieu de Noranda.

Les dépenses d'investissement ont été de l'ordre de 244 000 000 \$, dont 102 000 000 \$ en exploration hors chantier. Les principaux projets de développement présentement en cours sont l'expansion de la mine Joe Mann, 33 000 000 \$; l'approfondissement de la mine Lac Shortt, 30 000 000 \$; le développement en profondeur de

la mine Cedar Bay, 8 000 000 \$, l'exploration de la mine Perry au dix-huitième niveau, 5 000 000 \$; le développement de la mine Étang d'or ouest et de la zone A2 de mines Selbaie.

Des voix:...

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît!

M. Savoie: Mme la Présidente, s'il vous plaît!

La Présidente (Mme Bélanger): Oui.

M. Claveau:...

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît, M. le député!

M. Claveau: ...satisfaire le député...

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre!

M. Claveau: ...le député qui m'a interpellé, il y a quelques minutes.

M. Savoie: M. le député d'Ungava, s'il vous plaît, on parle de votre région. Si vous n'êtes pas intéressé, dites-le-nous et on va tourner la page.

M. Claveau: On donnera la liste des mines fermées aussi pour faire plaisir...

M. Savoie: À Chapais, les programmes d'exploration de Minnova financés en partie par le Mer-Mines a permis d'augmenter les réserves de minerais de plus de 200 000 tonnes, en plus de permettre à l'entreprise d'amorcer un programme d'exploration en chantier de plus de 5 000 000 \$. Les prévisions des dépenses du MER-Mines en service géologique se chiffrent à 1 100 000 \$ pour 1989-1990.

Au nord du lac Saint-Jean, une découverte d'indices de cuivre, de nickel et de cobalt faite en cours d'année par un prospecteur a entraîné un jalonnement important. Des minéralisations de même nature avaient été signalées par les géologues du ministère durant les années soixante et soixante-dix. La découverte a été effectuée à l'emplacement d'une anomalie géophysique indiquée sur une carte publiée par le MER en 1986. D'autres anomalies figurant sur cette carte ont été jalonnées par la suite.

La valeur de la production minérale attribuée à la région de la Côte-Nord atteignait 1 020 000 000 \$, soit 38 % des expéditions québécoises. Le nombre d'emplois a été de 2989 et les salaires versés ont atteint 125 000 000 \$. Outre les minerais de fer concentrés et boulettes et de fer titané, les expéditions de la région de la Côte-Nord comprennent de la tourbe et des matériaux de construction.

La compagnie minière Québec-Cartier a poursuivi l'exploitation de ses dépôts ferrifères de la mine du Mont Wright. Pour sa part, la QIT-Fer et Titane a exploité le gisement d'ilménite de la région du Lac Tio au nord de Havre-Saint-Pierre. L'ilménite concassée est expédiée à Tracy pour produire de la fonte en gueuse, des scories de titane. L'investissement consenti par les diverses entreprises a été de 135 000 000 \$. Quelques projets sont présentement à l'étude pour les secteurs du granite, de la tourbe, de la dolomite, du graphite et des agrégats.

En 1989, la compagnie minière Québec-Cartier ajoutera un disque de bouletage à son usine de Port-Cartier, portant ainsi sa capacité de production de boulettes à 8 500 000 tonnes par an. À ce chapitre, le Centre de recherches minérales contribue à développer des boulettes de fer plus spécialisées, telles les boulettes autofondantes et les boulettes pour réduction directe. Pour conserver leurs clients face à des producteurs dont les coûts de production sont inférieurs, nos entreprises de la Côte-Nord doivent offrir aux aciéries des produits adaptés à leurs besoins. En cours d'année, l'équipe du Centre de recherches minérales a travaillé à corriger une difficulté qui limitait grandement la capacité des producteurs de développer une boulette sur mesure pour la réduction directe. Les chercheurs du Centre ont mis au point un essai simple et reproductible qui permet de produire, en laboratoire, une boulette prééduite possédant les mêmes caractéristiques chimiques et texturales que celles produites par leur procédé industriel. C'est là un avancement significatif pour les producteurs de minerai de fer du Québec d'utiliser ce nouvel outil en vue de produire une matière première de la plus haute qualité pour le marché de la réduction directe.

Entre Sacré-Coeur et Baie-Comeau, le ministère a cartographié et fait la promotion de neuf nouveaux sites pour des exploitations éventuelles de granite architectural. Ces sites ont tous fait l'objet de demandes de permis de recherche de substances minérales de surface, de la part d'intervenants privés. Le MER-Mines consacrera 2 400 000 \$ à l'exploration géologique et minérale de la Côte-Nord et des Laurentides, en 1988-1989.

Au sud du Québec, la valeur de la production minérale a atteint 784 000 000 \$, 28 % de la valeur des expéditions québécoises. Les emplois reliés au secteur ont totalisé 7810 et la masse salariale a été de 279 000 000 \$. Un grand nombre de substances minérales sont produites dans ces régions. Parmi les substances et les entreprises productrices, mentionnons l'amiante par JYM et Lab Chrysotile, l'or par Explorations Muscocho, le niobium par les Services T.M.G., le talc par Luzcan, la silice par SKW Canada inc., Gestion Hogan Inc. et les Entreprises Loma Itée, la chaux par Graybec inc., à Saint-Adolphe, et le granite par 24 producteurs, la tourbe par Fafard

et frères, Johnson et Johnson et autres et plusieurs exploitations de matériaux de construction. On pense à la pierre, au ciment, à la chaux et aux produits de l'argile. Les dépenses d'investissements dans la région ont totalisé 40 000 000 \$.

Plusieurs projets sont parvenus à diverses étapes de mise en valeur. Entre autres, mentionnons le projet de production de barytine zinc par la compagnie Ressources Robex, le projet de lexiviation de résidus miniers par Développement minier Aurtec, le projet de mise en production d'un dépôt de talc par la compagnie International Larder et les projets dans le secteur de la tourbe par Fafard et Frères et Johnson et Johnson, dans le secteur du granite par la compagnie Polycor.

Par ailleurs, dans le cadre du programme d'assistance à la prospection en Estrie-Beauce, des ententes ont été signées avec cinq entreprises différentes et les programmes d'exploration en découlant sont en cours actuellement. Un montant de 800 000 \$ a été prévu à ce programme, en plus des 1 900 000 \$ prévus pour les services géoscientifiques de ces régions.

En hydrométallurgie, les sociétés Noranda et Lavalin travaillent à mettre au point, en collaboration avec le Centre de recherches minérales, un procédé qui permettrait de produire du magnésium métallique à partir des rejets d'amiante. Si toutes les étapes étaient franchies avec succès tout en offrant une rentabilité intéressante, le Québec, et principalement la région de Thetford Mines, pourrait profiter de bénéfices importants découlant de l'implantation d'une usine de magnésium, au cours des années quatre-vingt-dix. Actuellement, les perspectives sont très encourageantes. Comme alliage associé à l'aluminium et à d'autres métaux, le magnésium semble promis à un bel avenir, surtout dans le domaine du transport où il offre résistance et légèreté.

Ce trop bref portrait de la situation de l'industrie minière et des actions du secteur mines du MER dans les régions minières du Québec permet d'être optimiste pour l'avenir de cette industrie. En effet, les actions du MER-Mines sont très bien reçues par l'industrie minière. Je suis toujours heureux d'entendre les commentaires satisfaits des entreprises minières lors de mes nombreuses rencontres avec leurs dirigeants. Il faut dire également que la qualité de notre intervention est reconnue à l'échelle canadienne. Le Journal canadien le plus réputé dans l'industrie minière, le **Northern Miner**, y fait périodiquement écho.

Le MER-Mines est également reconnu à l'échelle canadienne - et ça depuis fort longtemps - pour la qualité du traitement qu'il accorde aux informations géologiques recueillies et remises par les entreprises. Il est évident que l'élaboration du système d'Informatique, le traitement des données géologiques dont je vous ai parlé précédemment, maintiendra cette lon-

gueur d'avance pour le Québec. De plus, je dois dire que l'accueil que nous réservons aux entreprises minières quant à notre participation à l'implantation d'infrastructures minières fait l'envie des entreprises qui oeuvrent dans les autres provinces.

Le MER-Mines a donc été très actif pour promouvoir le développement des entreprises minières et le maintien de leurs avantages comparatifs, tout en gardant en mémoire la nécessité pour l'industrie de se préoccuper du respect de l'environnement. Ce thème a d'ailleurs fait l'objet de la conférence annuelle des ministres des Mines qui s'est tenue à Québec, en août 1988. Tant les gouvernements que l'industrie admettent que c'est là un des défis principaux pour la décennie quatre-vingt-dix. Les efforts de l'industrie à cet égard ne sont pas négligeables. Les parcs de résidus miniers ont été recouverts de végétation. Noranda a investi pour la construction d'une usine de traitement de résidus à son raffinerie de cuivre de Montréal-Est. QIT-Fer et Titane va, pour sa part, consacrer une somme d'environ 65 000 000 \$ afin d'éliminer, d'ici à 1993, au moins 95 % des matières en suspension déversées dans le fleuve Saint-Laurent. D'autres problèmes environnementaux n'ont toutefois pas encore trouvé de solutions techniques, entre autres, la neutralisation des eaux acides émanant de certains parcs de résidus miniers.

(10 h 30)

Il va sans dire que l'industrie entend tenir compte de la dimension environnementale dans le développement de nos ressources minières. Elle est à la recherche de moyens qui permettront de concilier cette préoccupation, tout en maintenant sa capacité concurrentielle face à ses compétiteurs internationaux. Il y a place, en ce domaine, pour une étroite collaboration entre le gouvernement et l'industrie privée. Le Centre de recherches minérales entend, d'ailleurs, orienter une partie de ses efforts à la résolution de problèmes environnementaux au cours des prochaines années. Je suis fermement convaincu que nous y parviendrons pour assurer un développement minier respectueux de la population du Québec.

Mme la Présidente, merci pour votre grande et soigneuse attention.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, M. le ministre. M. le député d'Ungava.

M. Christian Claveau

M. Claveau: Mme la Présidente, je vais commencer par souhaiter la bienvenue à toute l'équipe du MER-Mines et au ministre délégué aux Mines, en espérant que ces quelques heures que nous aurons à passer ensemble seront occupées à bonnes fins et que les réponses aux questions seront complètes et intéressantes, dans la mesure où elles pourront éclairer l'ensemble des parlementaires, les membres de cette corn-

mission et, aussi, l'ensemble des intervenants dans l'industrie minière.

Mme la Présidente, j'ai écouté attentivement les informations chiffrées faramineuses que le ministre vient de nous livrer. Je dois dire que Je suis très surpris par les chiffres donnés par le ministre. C'est à se demander s'il a rêvé à ça ou s'il les a vraiment pris dans les statistiques de son ministère. À l'entendre parler, tout va très bien, tout va mieux que jamais dans l'industrie minière québécoise. Il ne parle que de mines qui ouvrent et s'abstient de parler de celles qui ferment. Juste dans mon comté, par exemple, quand il parle de la mine Isle-Dieu à Matagami, certes, on a inauguré une belle petite mine, une mine de zinc, spécifiquement. Mais il a oublié de parler de la mine Matagami Lake ou Lac Matagami qui a fermé, par la même occasion, mettant à pied deux fois plus de travailleurs que ce que la mine Isle-Dieu a engagé.

Quand il nous parle de la mine Joe Mann, à Chibougamau, qui est une belle mine d'or, enfin, c'est la relance d'une mine qui avait eu des problèmes au cours des années. Oui, c'est intéressant pour le secteur, mais, par la même occasion il oublie de nous parler de Henderson II qui vient de fermer et de Henderson III qui va fermer d'une journée à l'autre ou d'un mois à l'autre.

Quand il parle de réserves améliorées de 200 000 tonnes aux mines Minnova, à Chapais, il oublie de nous dire qu'un des trois puits de Minnova est sur le point de fermer actuellement, le puits Cooke, par épuisement et par manque de matière en or, tandis qu'on rouvre tranquillement le puits Perry qui produit majoritairement du cuivre. Mais, l'autre, à côté, est en train de crever.

Quand il nous parle de la relance de Mines Gaspé, à Murdochville, c'est comme s'il nous parlait de la réinvention de la roue, alors qu'il n'y a pas plus d'un an, c'est lui qui participait à toute la mécanique de fermeture de cette même mine. Il n'a pas créé d'emplois. C'est changer quatre trente sous pour une piastre et, souvent, c'est même changer trois trente sous pour une piastre qu'on avait avant.

J'écoute les chiffres que le ministre nous donne et je compare avec ceux qui sont publiés par les statistiques de son ministère que tous et chacun des membres de la commission ont dû avoir dans la pochette des documents des publications du ministère. Le ministre nous disait, au début de son allocution: augmentation des expéditions et augmentation des investissements. Il nous donnait des chiffres extraordinaires. Je regarde Ici, Production des principales substances métalliques au Québec, de 1984 à 1988, tableau 5 du document intitulé "Statistiques sur l'industrie minière 1988" publié par son ministère, donc tableau 5, en page 18... Dans l'industrie de l'or, on a eu, certes, une augmentation d'à peu près 10 % dans la production quant au volume mais, par contre, en termes de valeur des expéditions,

c'est resté exactement la même. Il y a une augmentation de 0,1 %, c'est-à-dire qu'on a juste augmenté la production pour combler la baisse du prix de l'or.

Encore là, le ministre peut se compter chanceux parce que le prix de l'or est pas mal plus élevé qu'il ne l'était en 1985. On se souviendra qu'en janvier 1986, il jouait autour de 295 \$ US l'once alors qu'aujourd'hui, il se tient encore non loin des 400 \$. Donc, s'il y a eu un redressement dans l'industrie minière et quelques mines d'or qui ont ouvert au Québec, c'est d'abord parce qu'il y a eu un programme d'actions accreditives qui avait été mis en place par le gouvernement du Parti québécois et qui a donné d'excellents résultats. À l'analyse, selon le point de vue de bien des économistes et de bien des analystes financiers, c'était probablement le meilleur programme de développement régional qui n'avait jamais été mis au point par un gouvernement, du moins au Québec. Le ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones, lui-même représentant d'une région minière, a trouvé le moyen de sabrer là-dedans avec l'appui ou en appuyant son collègue, le ministre des Finances.

Quand il nous disait, tout à l'heure: On a augmenté le programme des accreditives au Québec en le passant de 133 à 166; il a oublié de dire que, l'année d'avant, M. était parti de 166 et il l'avait baissé à 133. Il a oublié de dire ça! C'est comme ça sur toute la ligne. Quand on parle de la valeur des expéditions qui a augmenté et de la valeur de la production, certes, dans l'or, ça a augmenté mais, en valeur d'expéditions, il n'y a pas eu d'augmentation. Il y a une stagnation.

Dans le zinc, il y a eu un peu une augmentation, encore là, de la valeur des expéditions de 4 % mais, par contre, la production a diminué de 19 %. Ce n'est pas une performance parce que le prix mondial du zinc a augmenté terriblement. C'est ce qui fait que c'est devenu plus rentable de produire du zinc, mais, en fait, on en a sorti moins en termes de volume que l'année d'avant. On n'a pas amélioré grand-chose de ce côté-là, en 1988. Si on va par catégorie de métaux, l'amiante, certes, il y a une augmentation de 5 %. 5 % sur 500 000 tonnes ça fait une augmentation d'à peu près 30 000 tonnes, il n'y a rien d'extraordinaire dans ça. Par contre, si on fait le bilan d'autres métaux de base qui produisent beaucoup d'emplois dans l'industrie minière au Québec, le volume de cuivre en kilogrammes, on est passé de 66 800 000 à 45 191 000 juste entre 1987 et 1988. C'est une baisse de 32 % du cuivre extrait. On a dit, tout à l'heure que dans le zinc, on avait diminué de 19 %, de 91 000 000 à 73 000 000 de kilogrammes. Dans l'argent, une diminution de 24 %, de 162 000 000 de grammes à 122 000 000 de grammes, une diminution de 24,9 %. Le reste, on parle dans les pierres, silice, talc, etc., où il y a eu, en gros, un peu d'augmentation dans certains cas, quelques milliers de

tonnes de différence, mais ce n'est pas là que se joue la grosse masse des investissements et des emplois dans l'industrie minière au Québec.

En règle générale, il n'y a rien là qui permette à un gouvernement de vraiment se flatter la bedaine. On se demande comment le ministre peut faire pour être satisfait et s'enfler comme un paon, finalement, avec si peu de performance! Il nous a parlé des mines de sel aux Îles-de-la-Madeleine, je veux bien croire, mais je regarde à la page 13 du même document des statistiques du ministère, on omet minutieusement de nous donner des chiffres. On nous parle du sel, en 1987-1988, il n'y a aucune donnée, il n'y a aucun chiffre qui est là. Il y a deux petits points. Deux petits points, dans ma tête ça ne veut pas dire grand-chose quand on parle d'augmentation, de croissance, etc., de la production de sel. J'aimerais bien que le ministre soit plus clair quant aux chiffres sur la production du sel au cours des quelques minutes qui vont suivre à cette commission parlementaire. D'ailleurs, quand on parle des principales substances minérales et métalliques produites au Québec, dans toute la liste on ne voit apparaître le sel absolument nulle part. On nous parle du ciment, de la pierre, du gravier, de la chaux, de l'argile, mais le sel n'est pas suffisamment important pour l'inclure dans la liste, je crois.

M. Savoie: M. le député d'Ungava, pourquoi pensez-vous que c'est comme ça? Pourquoi pensez-vous qu'on n'a pas indiqué le...

M. Claveau: Parce que vous ne voulez pas donner les chiffres. C'est tout.

M. Savoie: C'est ce que vous pensez?

M. Claveau: Ah! Bien, vous l'expliquerez tout à l'heure.

M. Savoie: Est-ce que ce ne serait pas plutôt parce qu'il n'y a qu'un seul producteur au Québec et, au lieu de fonctionner par région, étant donné qu'il n'y a qu'un producteur et qu'on ne veut pas rendre ces informations publiques, compte tenu des ententes intervenues avec cette compagnie...

M. Claveau: Mme la Présidente, il y a une chose que je comprends. C'est que le ministre...

M. Savoie: N'est-ce pas sur une base de confidentialité qu'on opère de cette façon?

M. Claveau: Si...

M. Savoie: Avez-vous posé la question? Pensez-vous qu'on retient la production?

M. Claveau: Est-ce que je suis dans mon temps d'intervention?

La Présidente (Mme Bélanger): M. le ministre, s'il vous plaît, si voulez...

M. Claveau: Bon. Il répondra à ma question tout à l'heure.

M. Savoie: Non, mais c'est tellement facile de critiquer.

M. Claveau: Non, non.

La Présidente (Mme Bélanger): Vous pourrez répliquer, M. le ministre, après l'intervention de M. le député d'Ungava.

M. Claveau: À ce moment-là, M. le ministre, je vais vous dire que, si vous ne pouvez pas nous livrer les chiffres, s'ils sont secrets et que vous ne pouvez pas nous les livrer, n'essayez pas de nous parler d'augmentation de production, de croissance de main-d'oeuvre et de tout ça. Cachez-les aussi. N'avancez rien dont vous êtes incapable de déposer la preuve devant cette commission.

M. Savoie: Mme la Présidente, c'est une obligation légale que nous avons envers le producteur de sel...

M. Claveau: Alors, fermez-vous concernant le sel.

M. Savoie: ...étant donné qu'il y a seulement un producteur. S'il y avait deux, trois ou quatre producteurs, on pourrait facilement indiquer les montants.

La Présidente (Mme Bélanger): M. le ministre, est-ce que je pourrais demander de donner ces explications après l'intervention du député d'Ungava?

M. Savoie: Ah, oui! Je vais faire ça, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Bélanger): S'il vous plaît.

M. Savoie: Merci, Mme la Présidente.

M. Claveau: Toujours est-il, Mme la Présidente, qu'on n'a pas de chiffres concernant le sel et, par la même occasion, le ministre nous parle de l'augmentation et de la valeur des expéditions du sel, etc., mais il est incapable de donner de preuves, semble-t-il. Alors, dans ce temps-là, on n'en parle pas.

Pour ce qui est de la question des investissements, encore là, je me demande comment le ministre fait pour trouver le moyen de se vanter sur la valeur des investissements dans l'industrie minière pour cette année. À la page 26 du même document qui vient tout juste d'être rendu public par le ministère - ce n'est pas moi qui invente

les chiffres; le document n'a peut-être pas été produit par des péquistes, mais, en tout cas, il l'a été par le personnel du ministère, Investissement dans l'industrie minière Québec, 1984-1988, par rapport à 1987 - c'est sûr que, si on les compare à 1920, on va peut-être trouver des augmentations - donc, à la performance 1987-1988, on a des diminutions partout, excepté dans les réparations. Les réparations n'amènent pas grand-chose de nouveau: Il s'agit de maintenir ce qui est déjà là.

D'ailleurs, je voudrais poser une question à laquelle on me répondra tout à l'heure, Mme la Présidente. J'aimerais comprendre comment il se fait qu'au plan des immobilisations, en 1987 et 1988, on a, en termes de dollars courants, investi 148 500 000 \$ en 1987 et, en 1988, 128 500 000 \$. Passer de 148 500 000 \$ à 128 500 000 \$, dans ma petite tête, ça représente une diminution. Mais, quand on arrive au total en pourcentage, on a une augmentation de 43,7 %. J'aimerais qu'on m'explique rapidement ce que cela veut dire.

M. Savoie: Est-ce que vous voulez qu'on vous explique pourquoi, dans votre petite tête, vous voyez ça comme une réduction ou si vous voulez qu'on attende un peu?

La Présidente (Mme Bélanger): M. le député d'Ungava, est-ce que vous voulez avoir la réponse tout de suite?

M. Claveau: Non, non, on me répondra tout à l'heure.

M. Savoie: D'accord.

M. Claveau: Je permets au ministre d'en prendre note. Partout ailleurs dans l'exploration, l'exploration hors chantier est passée de 408 000 000 \$ à 334 000 000 \$, donc une diminution de 18 %. L'exploration intrachantiers ou à l'intérieur des chantiers est passée de 56 000 000 \$ à 37 000 000 \$, diminution de 34 %, pour un total dans l'exploration qui est passé de 464 000 000 \$ à 371 000 000 \$, une diminution de 20 %. La mise en valeur est passée de 221 000 000 \$ à 186 000 000 \$, une diminution de 15,8 %. Les immobilisations sont passées de 148 000 000 \$ à 128 000 000 \$, mais, là, on a une augmentation de 43,7 %. J'aimerais comprendre comment il se fait que, dans ce cas-là, on augmente. Les réparations sont passées de 214 000 000 \$ à 231 000 000 \$, ce qui représente une augmentation de 7,7 %. Comme je le disais, c'est juste maintenir en opération ce qui est déjà là. Les réparations, il faut entretenir le minimum. Le grand total est passé de 1 049 000 000 \$ à 917 000 000 \$, pour une diminution de 12 % au plan des investissements.

Je ne vois pas comment le ministre peut se vanter de ses performances en 1988 pour ce qui est des Investissements à tous les niveaux dans

l'industrie minière. Sauf erreur, en ce qui concerne les Immobilisations, c'est négatif partout; ce ne sont pas des négatifs négligeables, 34 %, 20 %, 18 %, 15 %, 12 %. Cela fait des négatifs et, si la tendance persiste au cours de l'année qui vient, ce qui est d'ailleurs fort probable...

(10 h 45)

Seulement en termes d'exploration minière, on se souviendra qu'en 1988, étant donné que de l'argent a été prélevé sur l'exploration minière sur les programmes d'actions accréditives, ces levées de fonds des compagnies d'exploration minière qui ont été prélevées à l'automne 1987 mais qui, pour des raisons fiscales, pouvaient être dépensées jusqu'au 28 février 1988 - plutôt jusqu'au 29 février car, en 1988, il y avait un jour de plus. À ce moment-là, ça veut dire qu'il y a de l'argent prélevé en 1987 qui apparaît dans les investissements en 1988, ce qui permet d'avoir un hiver 1988 relativement intéressant en termes d'investissements et à l'automne 1988 aussi finalement, la deuxième partie de l'année, où on a pu finir de dépenser les grenailles des différents programmes d'exploration, etc. Mais, pour 1989, sauf erreur, il n'y a pas grand-chose qui s'est dépensé jusqu'à maintenant pour l'hiver 1989 en termes d'exploration minière. Le ministre n'aura qu'à faire le tour des compagnies d'exploration minière qui ont des foreuses. Il va voir qu'il y en a pas mal plus, du moins peut-être qu'il va me dire que c'est plus normal parce que, normalement, les chantiers ou les programmes devraient être arrêtés au moment où on se parle étant donné qu'avec le dégel, on sort les foreuses et il y a beaucoup moins d'exploration de surface qui se fait normalement l'été plutôt que l'hiver.

Par contre, si le ministre a pris le temps, dans sa grande sagesse, de faire le tour des parcs d'équipement des compagnies d'exploration minière en Abitibi, il n'avait pas besoin d'aller bien loin. Il n'avait qu'à aller voir Morrisette dans le parc industriel, à Val d'Or, tout près de son bureau, d'aller faire un petit tour à Rouyn, de venir voir ce qui se passait dans les deux compagnies de forage à Chibougamau, Morrisette et Larouche, enfin faire le tour un peu du Québec. Il a dû constater qu'il y avait pas mal plus de foreuses qui étaient restées inertes durant tout l'hiver, bien parquées et enfouies sous la neige dans les parcs d'équipement des compagnies derrière les hangars, plutôt que de travailler sur le terrain.

Si cette tendance persiste, je ne sais pas où s'en va l'industrie minière, mais ça ne semble pas être une politique vraiment efficace et qui, à long terme, vise à assurer l'avenir de l'industrie minière québécoise. Donc, on a de sérieuses réserves quant à la valeur des expéditions et du niveau de production puisqu'on constate qu'entre 1987 et 1988, partout, on a eu des coupures, excepté dans l'or peut-être où, comme je le disais, on a eu des augmentations un peu si-

gnificatives mais, en termes de valeur des expéditions, ça s'est annulé. Cela a juste compensé pour la baisse du prix du métal. Donc, U n'y a pas eu d'enrichissement significatif sur ce plan.

C'est la même chose pour les investissements. Sauf erreur qu'on essaiera de m'expliquer tout à l'heure, le bilan est négatif partout, dans toutes les catégories d'investissements, tant en termes d'exploration qu'en termes de production.

On nous a parlé d'ouverture de nouvelles mines. Oui, mais on a oublié de nous faire le bilan des mines qui ont fermé. Concernant Mines Seieine, le ministre se vante que ça va bien, mais il refuse de nous donner des chiffres sous le sceau de la confidentialité. On n'avance pas ce qu'on n'est pas capable de prouver, Mme la Présidente. Donc, on demandera au ministre de nous prouver, confidentiellement ou non, ce qu'il avance ou qu'il n'en parle pas.

Pour les emplois, je voyais, dans le bilan qui est donné, que le ministre nous disait que ça allait très mal au début des années quatre-vingt et que, maintenant, on assistait à un redressement dans l'industrie minière québécoise. Je regarde encore le même document "Statistiques sur l'industrie minière 1988". Je suis obligé de m'y référer, Mme la Présidente, puisqu'il nous a été donné avec les demandes de l'Opposition pour comprendre les crédits de cette année. C'est un document qui vient tout juste de nous être transmis, en même temps que le cahier explicatif des crédits.

Pour le bénéfice du député de Labelle qui suit attentivement dans son document, à la page 34, tableau 14 concernant les emplois, en 1979, il y avait 29 000 travailleurs dans l'industrie minière au Québec; en 1980, il y en avait 31 000, en 1981, 30 000. Là, il y a eu une diminution importante entre 1980, 1981 et 1982 et on sait pourquoi: Le prix des métaux est tombé, la crise économique, plus rien ne marchait... Non, non, M. le ministre, on vérifiera production par production, si vous voulez. Je peux vous donner juste un exemple. La mine Opémisca, à Chapais, où je travaillais, Mme la Présidente, comme mineur, à ce moment-là, en 1980, on était autour de 700 mineurs et, en 1983, il en restait à peu près 225. C'est dans une seule mine. Ce qui fait en sorte que j'ai été moi-même parmi ceux qui ont passé dans les grosses diminutions de personnel en novembre 1983 où j'ai dû me retrouver sans emploi parce qu'on n'était plus capables de vendre le minerai. Je sais de quoi je parle quand je parle de ça, Mme la Présidente, je l'ai vécu intensivement. Je ne l'ai pas vécu d'une façon théorique, derrière un bureau de notaire. Je l'ai vécu sur le terrain, dans la mine. Je sais de quoi je parle.

M. Savoie: Mme la Présidente, ce que souligne le député est en partie vrai, en ce sens qu'il y a une erreur. Les personnes-année travaillée pour l'année 1988, c'est une erreur. Le

chiffre est erroné. Il faudrait utiliser le chiffre 20 830.

M. Claveau: C'est 20 830?

M. Savoie: Il y a la période horaire à la page 35. C'est une petite erreur. C'est une erreur qui s'est glissée. Un erratum.

M. Claveau: J'étais rendu en 1981, donc, 20 830, c'est encore quand même 600 de moins qu'en 1987. On reviendra. Je suis rendu à 1981. Donc, 1981-1982, on a eu une diminution assez substantielle. On est parti de 30 000, on a baissé à 25 000 et à 22 000. En 1983, on a commencé à atteindre un nouveau plancher, si vous voulez, de stabilisation des travailleurs miniers autour de 22 900 en 1983, 22 800 en 1984, 21 900 en 1985. On était en train de se réorganiser dans l'industrie minière à ce moment-là. Bon, se rajuster par rapport à une nouvelle réalité internationale. On a connu du "dumping", par exemple, au niveau international sur le cuivre, le fer, enfin, il y a plusieurs produits, où on devenait de moins en moins concurrentiels à la suite de l'ouverture d'immenses gisements qui nous faisaient de la concurrence à peu près impossible à affronter en ce qui nous concernait. On parle de gisements de cuivre au Zaïre, au Chili, enfin, des gisements très importants.

Alors, cela faisait que nos mines, qui devenaient de plus en plus difficiles à explorer, coûteuses à explorer, avec des gisements et des teneurs souvent basses et des volumes de réserve qui avaient tendance à diminuer rapidement...

M. Savoie: Question de règlement, Mme la Présidente. Les déclarations d'ouverture sont de combien de temps?

La Présidente (Mme Bélanger): Vingt minutes, M. le ministre.

M. Savoie: Vingt minutes. Il est déjà rendu à 23 minutes, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Bélanger): Non. C'est vous, M. le ministre, qui avez pris à peu près 25 minutes, pour faire votre déclaration.

M. Savoie: C'est un peu normal parce qu'on avait commencé en retard, on a commencé à 10 h 10.

M. Claveau: Mme la Présidente, question de règlement.

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre! À l'ordre, s'il vous plaît! M. le ministre, je pense que M. le député d'Ungava a encore quatre minutes.

M. Savoie: M. le député d'Ungava a ses notes personnelles, c'est parce que je regarde le

temps passer. Il est déjà 11 heures.

M. Claveau: Oui, mais ça fait au moins quatre ou cinq fois qu'on m'interrompt avec toutes sortes de choses depuis que j'ai commencé mon allocution d'ouverture. Cela fait au moins trois fois que le ministre m'interrompt.

M. Savoie: M. le député, je m'excuse. Je ne le ferai plus. C'est parce que c'étaient des notes pour votre information.

M. Claveau: Je comprends que ça lui fait mal de voir que les chiffres ne sont pas aussi beaux qu'il a essayé de nous le montrer. Mais au moins, qu'il ait la décence de me laisser finir et, après ça, il répondra aux questions. Il va nous rester encore deux heures à peu près pour qu'il réponde aux questions, et j'espère qu'il va y répondre à fond.

La Présidente (Mme Bélanger): Vous avez raison, M. le député d'Ungava. Il vous reste sept minutes.

M. Claveau: Il me reste sept minutes. C'est clair. Tout le monde a compris. Il me reste sept minutes.

M. Savoie: M. le député, je voudrais tout simplement qu'on s'entende bien. Même si vous donnez des renseignements erronés ou basés sur des erratums, ou des choses comme ça, je ne dois pas vous interrompre. Je dois vous laisser filer.

La Présidente (Mme Bélanger): C'est ça, M. le ministre. Vous pourrez faire les rectifications après l'intervention du député d'Ungava.

M. Claveau: Question de règlement. J'aimerais comprendre l'allusion que le ministre vient de faire. Il a dit: Même si vous donnez des informations qui sont erronées. Qu'est-ce que ça veut dire? Est-il en train de dire que, parce que je suis en train de donner des explications à partir de statistiques de son ministère, ce n'est pas vrai? Que les statistiques qui ont été données par le ministère ne sont pas vraies? Tout ce que j'ai donné jusqu'à maintenant, c'est exactement mot pour mot, chiffre pour chiffre ce qui est écrit là-dedans. Au lieu de prendre juste la crème, j'ai sorti le gâteau avec. Le ministre nous a sorti, tout à l'heure, le peu de crémage qu'il a pu réussir à mettre sur sa roche; moi, j'ai sorti la roche qui est à l'intérieur de ça.

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît!

M. Claveau: S'il veut se casser les dents dessus, c'est son problème, mais il léchera la crème et il laissera la roche là. La population a

le droit de connaître la roche. C'est de ça qu'on parle actuellement.

M. Savoie: Oui, c'est ça. Est-ce que vous voulez que je réponde à votre question?

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre! M. le ministre...

M. Claveau: Il fait allusion au fait que je donne des informations erronées. Il faudrait se comprendre.

M. Maltais: parle moins fort un peu.

M. Claveau: Je parlerai à qui je voudrai et de la façon dont je voudrai.

M. Maltais: Parle moins fort!

La Présidente (Mme Bélanger): A l'ordre, s'il vous plaît!

M. Claveau: Mme la Présidente, ça lui est déjà arrivé de sortir d'une commission. Cela pourrait lui arriver encore.

M. Maltais: Ce n'est pas toi qui vas me sortir.

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît!

M. Maltais: Parle moins fort, on a compris. On est tanné de t'entendre hurler.

M. Claveau: Mme la Présidente...

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît!

M. Claveau: ... si le député de Saguenay est tanné de m'entendre hurler, il n'a qu'à s'en aller dans son bureau. Il n'y a personne qui le retient ici.

La Présidente (Mme Bélanger): Est-ce que vous pourriez continuer votre intervention, s'il vous plaît?

M. Maltais: parle moins fort, ce n'est pas compliqué. Cela ne donne rien de parler fort.

La Présidente (Mme Bélanger): Est-ce que c'est tout, M. le député de Saguenay?

M. Maltais: Oui, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Bélanger): M. le député d'Ungava, vous avez la parole.

M. Claveau: Cela étant dit, Mme la Présidente, je continue à faire l'historique des chiffres donnés par son ministère.

Une voix:...

M. Claveau: Je veux bien croire, Mme la Présidente, qu'il semble y avoir un mot qui a été donné par la formation ministérielle devant cette commission, en ce sens d'essayer de prendre tous les moyens possibles et imaginables pour me faire sortir de mes gonds et faire en sorte... Cela se répète à toutes les commissions, qu'on parle d'énergie, qu'on parle de terre. Les affaires autochtones, c'est moins pire; ce n'est pas la même commission.

Mais, quand on parle de mines, c'est tout le temps la même chose. Il y a tout le temps un groupe de gens qui sont ici, à la commission. On dirait qu'ils sont spécifiquement là pour empêcher que je fasse des interventions qui doivent être faites et pour vraiment nuire aux bonnes fins, au bon déroulement de la commission. Si tel est le cas, Mme la Présidente, je peux les avertir tout de suite qu'ils perdent leur temps. Ils vont trouver que j'ai la couenne dure et que je prends du temps pour passer au travers.

Si c'est ça qu'ils veulent, Us peuvent s'atteler pour longtemps. Ils n'ont pas fini de passer au travers.

La Présidente (Mme Bélanger): M. le député d'Ungava, vous avez la parole.

M. Claveau: Bon!

Des voix:...

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît!

Une voix: Oui, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Bélanger): En ce moment, c'est le député d'Ungava qui a la parole.

M. Claveau: Mme la Présidente, quand le ministre nous dit, en grandes pompes, dans son allocution d'ouverture que le niveau d'emploi est meilleur qu'il n'était, que ça va mieux que ça allait dans l'industrie minière, on a vu que, concernant les expéditions, les chiffres ne sont pas aussi évidents que ça. Quant aux investissements, c'est la même chose. L'exploration, ça arrivait juste. Les mines Selseine, il n'est pas capable de nous donner de chiffres. Le niveau d'emploi, on y était.

En 1982, 1983, 1984 et 1985, on a un niveau de stabilisation autour de 22 000, entre 21 900 et 22 900 pendant trois ans. Cela semble se stabiliser là, mais en 1986, on perd 1500 emplois. Entre 1985 et 1986, en 1986, la première année où le ministre est ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones, on perd 1500 emplois ou quelque 1400. On part de 21 900 et on tombe à 20 500. Après ça, on monte à 21 400 et, cette

année, on est rendu à 20 800, semble-t-il. 20 830 est le dernier chiffre qu'il vient de nous donner. Mais, selon les statistiques qui étaient publiées, c'est 19 436. En tout cas, on va prendre la parole du ministre. Il nous dit 20 830.

Savez-vous, Mme la Présidente, que 20 830, ça restera toujours le deuxième niveau le plus bas d'emplois dans l'industrie minière au cours des dix dernières années? Il n'y a rien d'extraordinaire là-dedans. C'est même plus bas qu'en pleine crise économique, en 1983, où on était à 22 900 et, en 1982, où on était à 25 700. Il est rendu à 20 800. L'année passée, il était encore à 21 400.

Je ne sais pas, Mme la Présidente, comment le ministre peut faire pour se satisfaire d'une si piètre performance, comment il peut nous dire, à partir de toutes ces données, que ça va bien dans l'industrie minière au Québec, qu'il n'y a pas de problème, que les réserves augmentent, que les expéditions augmentent, qu'on produit plus, qu'il y a plus d'emplois. Tous les chiffres corroborent pour prouver le contraire.

Je veux bien prendre la parole du ministre et je veux bien qu'on réussisse à s'entendre et j'aimerais bien ça, pouvoir dire: M. le ministre, je vous félicite. C'est vrai, ce que vous dites. Mais, je regarde les chiffres un peu partout et je suis obligé de constater que ce n'est pas nécessairement aussi reluisant que le ministre voudrait bien le montrer. Quand je me promène à travers le Québec et qu'on regarde les expéditions secteur par secteur, milieu par milieu, le niveau d'emploi dans chaque milieu, ce n'est pas plus extraordinaire qu'il ne le faut, vous savez.

Il y a quelques mines qui sont ouvertes, mais elles compensent à peine pour les pertes d'emplois dans les autres mines d'ailleurs. Même, à la limite, on peut dire que ça ne compense pas, puisque le ministre nous disait que, juste en 1988, on a eu sept nouvelles mines d'or, au Québec. Il nous disait ça tout à l'heure, qu'il a ouvert sept nouvelles mines d'or au Québec, en 1988. C'est extraordinaire! Il y a 600 emplois de moins. Il a toujours bien fallu qu'il en ferme quelque part. Il s'est bien abstenu, il a bien fait attention de ne pas nous donner la liste des mines qui ont fermé ou des mines qui ont diminué leur personnel. Il a fait bien attention d'en parler.

Mais, si on rouvre sept mines, sept nouvelles mines, comme il l'a dit lui-même, plus la mine de zinc de Matagami, cela en fait huit et qu'il y a 600 emplois de moins, il ne fera toujours pas accroire... à moins qu'il n'y ait pas eu d'exploration minière du tout. Cela se peut. Je sais que le niveau d'emplois a baissé dans l'exploration aussi.

(11 heures)

Enfin, en règle générale, l'industrie minière est très inquiète. L'Association des prospecteurs est très inquiète. On sent une récession économique qui s'en vient; tout le monde en parle. On a peur de l'augmentation des taux d'intérêt. Le

budget Wilson fait peur aux investisseurs. On n'est pas certains de pouvoir continuer à bénéficier de programmes d'exploration qui vont permettre de renouveler les ressources et d'assurer la pérennité des opérations d'exploitation. Donc, règle générale, l'industrie minière est plutôt inquiète. Les travailleurs miniers sont loin d'être rassurés par ce qui se passe actuellement. On se rappelle très bien de la crise de 1981-1982 qui a été excessivement difficile. Règle générale, les travailleurs miniers ont peur qu'une situation semblable ne survienne très rapidement. Vous savez, cela se détériore vite. En 1980, ce fut une année record: 30 500 emplois miniers au Québec. Deux ans plus tard, on était rendu à 27 700 et, trois ans plus tard, à 22 900. Cela peut se détériorer très rapidement. Cette année, la tendance est épeurante pour l'investisseur et pour le travailleur minier.

Il y a beaucoup d'autres questions dont on aura à discuter avec le ministre au cours des prochaines heures: SOQUEM, Cambior, le retour de SOQUEM en Abitibi. Le ministre nous disait encore, il n'y a pas longtemps, à Chibougamau, devant des gens préoccupés par ça: Il ne faut pas avoir peur; Chibougamau-Chapais reste un secteur privilégié par SOQUEM et l'argent que SOQUEM va prendre pour Investir en Abitibi, elle va le prendre ailleurs, elle ne le prendra pas dans son plan quinquennal. Soit! On espère bien que ce sera ainsi. Sauf qu'il va falloir que le ministre nous rassure quant à l'origine de ces sommes. Il va falloir que le ministre nous rassure aussi quant au véritable rôle social de Cambior. Est-ce que Cambior a été fondée pour prendre l'argent des profits dégagés par ses productions de mines d'or rentables et aller l'investir ailleurs, aux États-Unis, en Amérique du Sud ou en Alaska? Est-ce que c'est ça, le rôle de Cambior, prendre les surplus dégagés par les mines Doyon et aller les investir en Alaska ou quelque part aux États-Unis ou en Amérique du Sud?

La Présidente (Mme Bélanger): En conclusion, M. le député d'Ungava.

M. Claveau: On va se poser la question. Enfin, Mme la Présidente, on va prendre les heures qui viennent pour essayer de tirer au clair toutes ces données qui sont pour le moins contradictoires à première vue. Là-dessus, je suis prêt à commencer la discussion, à moins qu'il n'y ait d'autres remarques préliminaires.

La Présidente (Mme Bélanger): M. le ministre, si vous voulez...

M. Raymond Savoie (réplique)

M. Savoie: Je n'ai pas vraiment envie de répondre à ça parce que cela n'a ni queue ni tête, mais j'y suis obligé, sinon cela laisse une fausse impression de ne pas intervenir ou de ne

pas critiquer en partie des déclarations aussi farfelues, en quelque sorte.

Dans mon discours, j'ai nommé toutes les mines qui ont fermé au Québec en 1988. Il n'y en a pas eu tant que ça, des fermetures, en 1988, M. le député d'Ungava. Vous prenez des chiffres... Par exemple, vous dites qu'il y a eu une baisse dramatique de la production de cuivre en 1988. Il faut savoir qu'il y a eu un feu à Murdochville et que cette compagnie a cessé sa production. Donc, la mine de Murdochville n'étant pas en plein fonctionnement en 1988, c'est normal que cela se soit traduit dans les chiffres. Le député d'Ungava compare 1988 à 1987. Dans l'industrie minière, 1987 est un millésime extraordinaire. C'est une année comme il n'y en a pas eu d'autres, un millésime extraordinaire. Alors, pour avoir une vue objective de l'évolution de l'industrie, il faut résister à la tentation de comparer chaque année à l'année 1987, surtout pas les années antérieures, les années difficiles qu'on a connues, telles 1983 et 1984.

Le député nous parle de la baisse des emplois. L'industrie minière se modernise. Il y a de plus en plus de technologies. Les camions sont de plus en plus gros et transportent de plus en plus de minéraux. C'est sûr qu'avec cette spécialisation on augmente constamment notre productivité. C'est normal que les emplois baissent. Les emplois de moins en moins spécialisés sont appelés à disparaître, les activités minières étant de plus en plus automatisées, robotisées. L'implantation de la robotique à court terme...

Il a parlé longuement des chiffres. Il s'est installé et sa réplique a consisté à tourner les pages, à comparer 1988 à 1987, à regarder le nombre des emplois qui baisse et à dire: C'est un drame. Il n'y a rien de plus ridicule, de plus absurde que de prendre cette optique. De 1979 à 1984 - si on utilise sa petite pensée - en l'espace d'à peu près six ans, il y a eu une baisse, dans l'industrie minière, de 7000 personnes, dans l'espace d'à peu près six ans. De 1986 à 1988, M. n'y en a pas de baisse. Cela s'est maintenu.

M. Claveau: 8900.

M. Savoie: Cela a joué peut-être de 500 ou 600 emplois d'une année à l'autre, mais cela s'est maintenu. Le député arrive avec ses histoires de... C'est vraiment de la bouffonnerie intellectuelle. Comment voulez-vous que je réponde à ça d'une façon éclairée? Si vraiment il y avait une perte d'emplois importante, cela voudrait dire qu'il y avait moins de mines, que notre tonnage aurait baissé, que la valeur de nos expéditions aurait baissé. Si c'était le cas, je comprendrais. Mais bien au contraire! La valeur de nos expéditions augmente, notre production augmente, de façon générale, si on regarde depuis six ou sept ans.

Je vais simplement attirer votre attention sur un fait. À la page 26, au tableau 10, si on regarde les investissements dans l'industrie minière au Québec, de 1984 à 1988, cela a passé de 527 000 000 \$ à 721 000 000 \$, en dollars constants. En dollars courants, cela a passé de 601 000 000 \$ à 917 000 000 \$. Vous pouvez faire le tour de ce dossier et vous allez constater que, depuis les dix dernières années, l'industrie minière au Québec vit une progression véritable et constante. Bien sûr, il y a eu les années 1982, 1983 et 1984 qui ont été difficiles. Maudit, c'est la pire dépression depuis 1929! C'est un peu normal que depuis le krach du 29 octobre, alors que l'ensemble des économistes sont d'accord pour dire que cela a été la pire crise depuis 1929, il y ait un ralentissement. Mais c'est reparti. Si vous mettez ça en ligne, c'est reparti pour reconquérir les bassins qu'on avait établis en 1979, au point de vue activi-tés.

Il y a eu une réduction importante de la production de fer, qui est un gros producteur au Québec. En ce qui concerne le fer, par exemple, on a des usines intactes qui ont été construites, qui ont fait face à la crise de 1982-1983, qui ont fermé et qu'on n'a jamais réouvertes. Aujourd'hui encore, elles sont fermées. Mais toute l'industrie du fer, au moment où on se parle, fonctionne à pleine capacité, c'est-à-dire qu'avec les installations existantes, on donne le maximum de rendement. On ne peut pas ajouter 1 000 000 de tonnes, de quelque nature que ce soit. Donc, l'industrie minière vit cette poussée constante et régulière. Elle va continuer à la vivre. Selon les indications que nous avons, si les prix des marchés internationaux se maintiennent, cela devrait se maintenir. Comment voulez-vous que je discute avec le député quand U arrive et qu'il dit: Cela va mal, le zinc a baissé de 7 %? Mais il ne met pas ça en relief avec les activités minières actuellement.

Dans mon discours, j'ai nommé point par point les mines qui ont fermé. J'ai soulevé les difficultés, ce à quoi nous devons faire face. J'ai parlé des difficultés au chapitre de l'exploration, des problèmes dans la région de Chibougamau-Chapais, mais J'ai dit qu'on intervenait constamment. Je n'ai pas essayé de leurrer personne. D'ailleurs, c'est ce qu'on va envoyer à tout le monde. Je pense que, dans la mesure du possible, cela reflète fidèlement la situation de l'industrie minière.

Alors, en conclusion sur le point soulevé par le député, essayer de comparer n'importe quelle année avec 1987, c'est absurde. C'est la même chose pour l'industrie des pâtes et papiers et pour plusieurs secteurs. Il y avait une croissance formidable en 1987. Ce qu'il faut faire, quand on est sérieux, c'est regarder cela à la lumière des trois ou quatre dernières années, mettre ça selon cette perspective et regarder. Parlez avec les gens de l'industrie, avec ceux qui font de la planification. Ils vont vous le dire. La

poussée est constante, le rendement est bon, la technologie s'introduit lentement mais sûrement, mais cela va bien. Dans l'exploration, il y a une baisse. Elle est substantielle, c'est vrai, par contre, cela continue à fonctionner. On continue à poser des gestes pour s'assurer que cela fonctionne. Finalement, nos ventes à l'étranger ne cessent d'augmenter. La saignée que vous avez faite dans l'amiante est arrêtée. Cela commence à réduire sensiblement. Cela s'est stabilisé. On pense même à une petite poussée vers la hausse.

C'est très difficile de jouer à ce jeu avec le député d'Ungava puisque, comme je vous le dis, c'est tellement gros que ça n'a ni queue ni tête. Je ne sais pas si vous vous rappelez que lors de l'étude des crédits ou plutôt des engagements financiers de l'année passée, le député d'Ungava avait porté une attaque contre notre collègue, le député de Gaspé, en disant que, depuis la fermeture de Murdochville, il n'avait pas été là durant une année complète. Je lui ai dit, à ce moment-là, qu'il n'y avait rien de moins vrai que ça. Le député de Gaspé est allé à Murdochville à au moins 28 reprises pendant l'année 1987, à partir de l'incendie qu'il y a eu, donc du 1er avril jusqu'au 1er décembre. Je lui ai dit: On va sortir un affidavit, que j'ai remis, d'ailleurs, à la commission. Je l'ai envoyé accompagné d'une lettre, avec l'idée que le député d'Ungava s'excuserait si on déposait un affidavit dans ce sens-là. Je l'ai déposé. Je me demande si le député d'Ungava est prêt à reconnaître qu'en ce qui concerne le député de Gaspé, M. André Beaudin, il s'est trompé un petit peu, qu'effectivement, dans sa déclaration quant à la présence du député dans son comté, il s'est trompé un peu.

Mme la Présidente, je voudrais être bien sûr de situer le débat. C'est que le député d'Ungava a dit très clairement que le député de Gaspé ne s'est pas présenté une fois entre le moment de l'incendie et le 31 décembre 1987. J'ai demandé ceci au député d'Ungava, je lui ai dit: Supposons qu'on dépose un affidavit à cet effet, par les intervenants, est-ce que vous seriez prêt à vous excuser? Il m'a dit oui. Alors, on s'est reviré de bord, on est allé chercher un affidavit, on l'a déposé auprès de la commission et je vais le déposer en Chambre s'il le faut. Je pense que c'est le genre d'accusation... C'est tellement gros que, là encore, ça n'a ni queue ni tête. On ne peut pas fonctionner dans un cadre comme ça, ça fonctionne difficilement.

Je pense qu'il serait normal... Tout le monde fait des erreurs, des fois on dit des choses qui dépassent notre pensée, etc. C'est normal, l'important, c'est de s'excuser. Je pense que le moment est venu de s'excuser et de dire: Oui, en ce qui concerne le député de Gaspé, c'est vrai qu'il est allé souvent dans son comté entre le 1er avril et le 31 décembre. On se contenterait de ça et on tournerait la page pour continuer l'étude de nos crédits.

M. Claveau: Est-ce que je peux répondre à ça, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, M. le ministre. Le député de Saguenay avait demandé la parole.

M. Claveau: Ah bien, le ministre va être obligé d'attendre encore un peu!

M. Ghislain Maltais

M. Maltais: Merci, Mme la Présidente. Je pense que la Côte-Nord est une région minière fort importante pour le Québec. On va se situer à environ 40 % des débarquements ou des exportations de minerai. On va se situer à peu près à 50 % en valeur de dollars. Je n'ai pas le même style que le député d'Ungava mais depuis que vous êtes ministre délégué aux Mines, je dois dire qu'on a assisté à une relance du système minier sur la Côte-Nord.

Je rappellerais à cette Assemblée que j'ai eu le privilège d'avoir, depuis que je suis député à l'Assemblée nationale, la visite de certains ministres délégués aux Mines, dont la première remonte à 1983. À ce moment-là, on nous avait annoncé la fermeture de Schefferville; en 1984, la fermeture de la ville de Gagnon et, en 1983 également, l'arrêt des travaux à Manic 5, ce qui a coûté 500 000 000 \$ aux Québécois. Je ne peux pas dire qu'il y a eu autant de fermetures depuis 1985. Nous avons d'abord assisté à une stabilisation des mines sur la Côte-Nord. Bien sûr, on invoquera tous les facteurs possibles et imaginaires, mais je me fie à la réalité.

On a assisté aussi à un nouvel essor, à une reprise de confiance. On a eu l'occasion... Vous vous en souvenez M. le ministre, à Baie-Comeau, lorsque vous avez signé une entente Canada-Québec quant à la restructuration des mines du Nord québécois, l'accueil que vous avez reçu de la part des propriétaires, des prospecteurs et du monde minier, ce n'est pas l'accueil qui nous a été décrit, depuis le début de la commission. Non seulement cela a été un accueil favorable, mais aussi une nouvelle source de confiance pour les gens dans le domaine minier sur la Côte-Nord, du côté de la prospection, par exemple, bien sûr, à partir du bassin de Manic 5 jusqu'aux côtes du Labrador. Le gouvernement du Québec s'est empressé, à ce moment-là, à la suite de votre programme, de terminer la fameuse route nordique qui permettra, si un jour ou l'autre les gisements s'avèrent compétitifs et importants, d'exploiter cette région qui a permis aussi de découvrir d'autres sources de minerai que ceux qu'on connaît conventionnellement depuis x années, à tel point qu'il y avait des richesses chez nous qui étaient inexploitées parce qu'on ne le savait pas.

(11 h 15)

Aujourd'hui j'ai un message, je pense, bien important, des gens de la Côte-Nord, particuliè-

rement de ceux que vous avez incités à se prendre en main pour en arriver à concrétiser un projet d'usine de transformation de minerai. Je parlerai particulièrement des gens de Tulinor. On a inauguré, la semaine dernière, cette usine qui est tout à fait exceptionnelle chez nous, un investissement de 5 600 000 \$, et ce, grâce à votre leadership, à la façon dont vous avez, à partir du sommet socio-économique, entouré ces gens, vos fonctionnaires et l'encouragement que vous leur avez donné et à l'aide financière dont ils se sont prévalus selon les plans mis à leur disposition. C'est une première sur la Côte-Nord et je pense que c'est une première au Québec, à la suite des nouveaux programmes de transformation. On avait l'habitude d'exporter notre minerai, nos valeurs marchandes. Tulinor n'est pas la plus grosse mais c'est un départ. Il n'y en avait pas. Et je pense que, à la suite de cette transformation, on verra, au cours des prochaines années, et on voit même présentement, des gens de l'extérieur de chez nous, de plus en plus enclins à venir transformer ce minerai qu'on avait l'habitude d'exporter en vrac. Je pense que cela crée une toute nouvelle optique dans le monde minier, c'est-à-dire qu'à partir du moment où on a une ressource, on peut la transformer en première, deuxième et troisième transformation, chez nous. Je pense que ce leadership que vous avez donné à nos entreprises, il vous en revient une grosse partie. Au cours des prochaines années, on verra sans doute d'autres Tulinor arriver avec des Québécois. Ils vont s'associer souvent à une technologie extérieure mais ils vont rester les maîtres d'oeuvre de leurs entreprises.

On pourrait peut-être en faire un bref portrait. Ouvrir une usine de 5 600 000 \$ dans une population de 900 personnes, à laquelle ces 900 personnes ont souscrit 1 300 000 \$, sous la forme d'une SPEQ, c'est quelque chose à faire. Je pense que c'est un exemple. Cette population de Bergeronnes a donné l'exemple à bien d'autres coins au Québec, non seulement par sa volonté mais aussi en investissant son propre argent. Je vous assure que pour les gens qui ont ramassé 1 300 000 \$ auprès des 900 citoyens de Bergeronnes, c'était toute une job à faire. Aujourd'hui, je pense que ces promoteurs-là ont droit à toute notre considération et à tout leur mérite. Alors, ils me prient, encore une fois, de vous transmettre leur message de satisfaction quant à la façon dont vous les avez traités, bien sûr, de même que vos fonctionnaires et les employés de votre ministère.

Cela étant dit, M. le ministre, on sait qu'il y a eu beaucoup d'exploitations minières et de "claimages" de Tadoussac à Blanc-Sablon, le long du littoral et de la partie nordique, à partir du 55^e parallèle jusqu'aux côtes du Labrador. On parle du granit mais je sais qu'il y a eu d'autres matériaux fort importants. Ma première question est: Est-ce que ces gens-là qui ont fait de l'exploitation - depuis quand même trois ans

qu'ils sont sur ces hautes terres - ont été satisfaits? Les trouvailles qu'ils ont faites souvent ne sont pas rendues publiques pour des raisons bien précises, et je ne vous demande pas de les rendre publiques non plus, mais, dans l'ensemble, vous, de votre ministère, vous les côtoyez régulièrement, alors est-ce que ces gens-là vont continuer à faire le même style d'exploitation? Est-ce qu'on peut entrevoir, mon Dieu, dans un avenir proche ou lointain, si cette entente Canada-Québec de 65 000 000 \$ a valu la peine et est-ce qu'on pourra savoir si, au cours des prochaines années, on peut s'attendre à voir exploiter, dans ce Nord québécois, d'autres minerais que les minéraux traditionnels qu'on retrouvait chez nous? C'est ma première question.

Une voix:...

M. Maltais: Non, il a le droit de me répondre, je lui donne la permission.

Diversification de la production

M. Savoie: Effectivement, la diversification, sur le plan de la production minérale de la Côte-Nord, est une priorité chez nous. Vous savez fort bien, M. le député, que cette diversification est une des grandes possibilités de développement économique sur...

M. Claveau: Mme la Présidente...

La Présidente (Mme Bélanger): Un instant, M. le ministre, s'il vous plaît.

M. Claveau: Une question de règlement. Est-ce qu'on a fini les remarques préliminaires? À ce moment-4à...

M. Maltais: Non, on n'a pas fini les remarques préliminaires.

M. Claveau: Alors le temps que le ministre prend pour répondre est à l'intérieur de l'enveloppe de temps du député.

M. Mettais: Excusez-moi, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Bélanger): Oui, c'est dans l'enveloppe de temps du député de Saguenay.

M. Maltais: J'ai posé une question au ministre et je lui ai demandé de me répondre parce que je veux une information vraie et juste.

La Présidente (Mme Bélanger): Et la réponse du ministre est comptabilisée dans votre temps.

M. Maltais: Je m'en fous comme de l'an quarante, Mme la Présidente, il prendra le temps

qu'il voudra, mais je demande au ministre de bien vouloir répondre à cette question.

La Présidente (Mme Bélanger): Alors M. le ministre.

M. Claveau: Ah! son temps est compté.

M. Savoie: Je disais donc que l'industrie minière était une source de développement économique de toute première importance pour la Côte-Nord. Traditionnellement, certainement depuis 1945 à aujourd'hui, on n'a favorisé, finalement, que le fer. Aujourd'hui, on constate une demande croissante pour, bien sûr, les minéraux industriels, mais d'autres également, et le ministère se concentre particulièrement sur la Côte-Nord pour s'assurer que les intervenants là-bas puissent avoir tous les outils nécessaires à leur disposition.

Vous avez fait référence, par exemple, aux montants qui sont consacrés à des levées géophysiques, à la cartographie. Oui, on a dépensé de l'argent et on va en dépenser encore plus. On parle, dans notre programme, de 1 600 000 \$ pour la Côte-Nord pour des levées, justement pour trouver des indices qui vont permettre, par exemple, à des compagnies d'intervenir, comme vous avez pu le constater, par exemple, pour Mazarin et le dépôt de graphite sur la Côte-Nord. Concernant la tourbe, il y a véritablement du travail qui se fait. Sur le plan des levés géologiques, pour y revenir, je constate qu'un montant de 1 600 000 \$ est prévu pour 1989-1990, et on pense qu'avec les ententes dont vous avez fait mention, ça pourrait facilement doubler si la population voulait y voir un intérêt pour son développement.

Je pense que, non seulement nos efforts seront maintenus en ce qui concerne le fer, pour s'assurer qu'on présente un produit des plus rentables, mais je pense que, pour ce qui est de la diversification et de l'exploration qui, actuellement, suscite beaucoup d'intérêt dans les milieux d'affaires, vous pouvez vous attendre à un accroissement assez important, de la part de l'industrie, des activités minières sur la Côte-Nord. On pourrait peut-être donner une liste des intervenants, comme nous l'avons fait pour la région de Thetford et de l'Estrie, mais on peut facilement vous dire qu'avec les levés qui vont se faire, avec les travaux qui sont en cours actuellement, avec Tulinor, justement, où nous sommes intervenus sur le plan du granité, ces orientations vont continuer à se manifester et la Côte-Nord va avoir, finalement, avec le fer, une industrie minière très importante, je pense, au cours de la prochaine décennie. Je pense que dans les années 1990 à 2000, on va voir une activité... Je peux vous dire que pas plus tard qu'hier soir, vers 22 heures ou 22 h 30, j'ai eu une discussion avec un représentant d'une des compagnies les plus sérieuses de votre région qui m'a parlé d'un projet qu'il veut voir se con-

crétiser. Il me demande de lui donner les appuis nécessaires pour que le dossier se règle le plus rapidement possible. Je l'ai assuré de notre entière collaboration. Nous allons faire tout notre possible pour, justement, mettre en marche ces projets, puisqu'on sait que plus il y aura de développement sur la Côte-Nord, plus la région sera prospère.

Oui, il y a eu de grandes annonces dans votre région, l'aluminerie, des choses comme ça, des activités forestières très intéressantes, mais le secteur minier doit être développé davantage.

Assistance technique

M. Maltais: J'aurais une autre question. Je sais que vous êtes un excellent vendeur de nos ressources minières, à l'extérieur du Québec. Je sais également qu'il y a, à votre ministère, un service de promotion que les promoteurs ou les futurs promoteurs peuvent contacter de temps en temps. Sur le plan des marchés internationaux, est-ce que, à votre ministère, on a des services qui peuvent guider nos promoteurs régionaux vers des marchés internationaux ou nationaux, selon le minerai? Est-ce que ça existe? On appelle ça du lobby, ni plus ni moins, en termes politiques, on l'a ça dans beaucoup de ministères en ce qui concerne les matières premières. J'entends marmonner, Je n'aime pas ça quand je parle. Est-ce qu'au ministère on a ce genre de services, de lobby offert à nos promoteurs?

M. Savoie: Effectivement, on a un service d'assistance technique pour ces gens, chez nous, au service de développement minier. C'est un département qui donne un bon service et qui garde des liens très étroits, par exemple, avec les Affaires internationales, pour le commerce extérieur, où on encourage des échanges de vues et la participation des gens à des symposiums, à des colloques, à des présentations en ce qui a trait aux différents produits que peut offrir la Côte-Nord par rapport à notre production industrielle. Je pense que vous avez eu l'occasion de les rencontrer et qu'ils ont certainement rencontré plusieurs de vos intervenants par les années passées. Ils vont continuer à intervenir en faveur de l'industrie, particulièrement en ce qui a trait au granit où Us jouent un rôle de toute première importance et en ce qui a trait à la tourbe, par exemple, où on pose des gestes pour le développement de ce secteur en forte croissance. J'ai l'intention de vous assurer que nous allons continuer à maintenir ce service et à nous assurer qu'il y ait encore une bonne collaboration avec les Affaires internationales et que le commerce extérieur soit maintenu et même encouragé à se développer.

M. Maltais: On sait qu'en... ce qui concerne particulièrement les mines de fer sur la Côte-Nord, on a tout de même connu une récession fort importante. Mais, au cours des prochaines

années, est-ce qu'on entrevoit que le fer devrait, finalement, revenir à ce qu'il était ou à ce qu'on a connu dans les années prospères, c'est-à-dire les années soixante-dix et soixante-quinze? Est-ce que le fer reprend, par rapport au marché International, ou s'il est en voie de rester stagnant comme il l'est présentement?

M. Savoie: Actuellement, le fer fonctionne à pleine capacité avec les infrastructures existantes. Si les tendances actuelles se maintiennent - et on pense qu'elles risquent de se maintenir, surtout à cause de notre nouvelle attitude agressive vis-à-vis du marché européen et surtout de certains secteurs du Pacific Rim - on peut s'attendre à une augmentation en additionnant les infrastructures existantes pour ces compagnies. On sait que 1989 s'annonce une très bonne année pour ces compagnies, c'est-à-dire une continuité de 1987 et de 1988. On a vu, par exemple, Québec-Cartier passer entièrement sous le contrôle canadien et Dofasco, en achetant Québec-Cartier, fermer des opérations dans le nord-ouest ontarien. Cela donne une stabilisation des marchés pour Québec-Cartier.

En ce qui concerne IOC, il y a encore ce lien très fort avec les États-Unis. Mais on commence à regarder de plus en plus le marché européen comme Québec-Cartier et le fait, actuellement, les mines Wabush. Avec cette orientation, alors que tout fonctionne à pleine capacité, on pense qu'avec l'intérêt que suscitent certains Intervenants par rapport à Schefferville, où on veut examiner une préfaisabilité concernant de nouvelles installations dans la région de Sept-Îles, il y a une poussée vers une croissance très nette des infrastructures. Avec l'assistance qu'ils ont du CRM pour présenter un meilleur produit, cette intervention de la part du secteur mines pour assurer qu'on mette le meilleur produit disponible sur les marchés, on pense que tout joue en faveur de l'Industrie du fer sur la Côte-Nord.

M. Maltais: Une dernière question parce que mon temps s'en va. Puisque la Côte-Nord a toujours produit une grande quantité de fer et de titane industriel, dans tout le Québec, est-ce qu'un jour on pourrait envisager d'avoir une première, une deuxième et une troisième transformation chez nous, soit une aciérie?

M. Savoie: Ce n'est pas à exclure de facto avec les orientations, avec les ressources que nous avons et avec, par exemple, les Infrastructures en ce qui a trait à l'électricité et autres, ce n'est certainement pas à exclure. Il reste à voir si un Intervenant va se présenter. On connaît en ce qui a trait à certaines opérations une stabilisation et une absence de déficit. Je pense à Sidbec par exemple dont le déficit a été réduit depuis fort longtemps. Si jamais un intervenant se présente au ministère de l'Industrie et du Commerce et disait: Je suis en

train de regarder ce projet-là, vous pouvez être certain que, si on peut faire quelque chose chez nous pour l'assister, on va le faire.
(11 h 30)

M. Maltais: Merci pour le moment. Je reviendrai tout à l'heure, à la période de questions. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, M. le député de Saguenay. M. le député d'Ungava.

M. Claveau: Est-ce qu'on a fini les remarques préliminaires?

M. Maltais: Pour le moment, à moins que d'autres collègues n'aient des remarques préliminaires à faire.

M. Savoie: Il y a tout simplement le député qui tarde à arriver, mais qui avait une excuse.

Assistance à l'industrie minière

M. Claveau: Mme la Présidente, dans la mesure où on a fini les remarques préliminaires, on peut passer aux questions. Je voudrais revenir sur certains éléments des notes explicatives concernant le secteur des mines, dans le cahier d'information qui nous a été transmis. J'aimerais que le ministre nous donne des informations concernant la ventilation des paiements de transferts pour l'assistance à l'industrie minière. D'abord, comment cela se détermine-t-il? Quelles entreprises ont droit aux paiements de ces transferts, à partir de quels critères et de quel genre de demandes? Quelle est la limite des fonds admissibles ou des projets admissibles? Je vois qu'il y a des montants assez substantiels. Dans le cas d'Inco, on parle de 7 100 000 \$. Dans le cas de Fer et Titane, on parle de 1 021 000 \$. Ce sont des montants assez substantiels.

J'aimerais que le ministre nous précise de quelle façon ça se fait, comment ça se négocie, comment on établit les critères selon lesquels une compagnie est plus admissible qu'une autre. Est-ce que cela fait partie de l'Entente auxiliaire fédérale-provinciale sur le développement minéral? Je voudrais plus de précisions là-dessus ainsi que sur les différents bénéficiaires de ce programme au cours de l'exercice 1988-1989.

M. Savoie: Si je comprends bien, vous voulez savoir comment cela se fait. Il me semble que c'est une approche assez technique. Je demanderais à M. Roy de vous dire comment cela se fait.

M. Claveau: Juste avant, M. le ministre, si vous le permettez, je voudrais faire un aparté, ouvrir une parenthèse sur la question du député de Gaspé...

M. Savoie: Bien oui!

M. Claveau: Puisque je suis pas le genre à me soustraire à mes obligations, loin de là. On a vu la preuve du contraire tout au long de mon existence, jusqu'à maintenant.

Une voix: Comment avez-vous dit ça?

M. Claveau: Je ne me suis jamais soustrait à mes obligations. Je n'ai jamais marché la tête entre les jambes, si vous voulez le savoir. J'ai toujours fait la preuve que je respectais mes obligations depuis...

Une voix: Il n'est ni pour ni contre, bien au contraire.

La Présidente (Mme Bélanger): A l'ordre, s'il vous plaît!

M. Claveau: Mme la Présidente, lors de la vérification des engagements financiers, bien qu'on pourrait y revenir lors de la prochaine vérification des engagements financiers étant donné que ça ne s'est pas passé à l'étude des crédits, mais lors de la vérification des engagements financiers, et je pourrais toujours dire qu'on va attendre la prochaine vérification des engagements financiers pour rectifier, j'ai posé une certaine question et cela a finalement débordé sur le fait qu'il semblait, selon les informations que j'avais reçues, que le député de Gaspé ne s'était pas présenté à Murdochville durant une certaine période de temps. Il faut croire que les gens qui m'avaient donné l'information n'étaient pas de chauds partisans du député de Gaspé. Toujours est-il que le député a rectifié les choses. C'est moi-même qui avais dit que, si je faisais erreur, je ferais amende honorable. Ce n'est pas le ministre qui me l'a demandé, c'est moi qui l'ai proposé et, dans la mesure où les informations qui m'ont été transmises ne semblaient pas véridiques et que le député de Gaspé a pris la peine de faire faire un affidavit avec une lettre de notaire accompagnant la note, etc., c'est avec plaisir que je rectifie les faits et que je tiens à préciser au député de Gaspé que je fais amende honorable, à la suite de l'affirmation que j'ai faite sur la base d'informations qui m'avaient été transmises par des gens de la région de Murdochville.

M. Savoie: M. le député d'Ungava, je trouve vraiment bien que vous preniez le temps de corriger cette situation, étant donné la nature de l'accusation et l'importance de ce dossier pour lui. C'est bien de votre part d'avoir, de vous-même, corrigé cette situation.

M. Claveau: Cela dit, M. le ministre, est-ce que je peux avoir la réponse à ma question?

M. Savoie: Certainement. Je vais demander à M. Roy de vous répondre.

M. Roy (Onil): Je suis Onil Roy. Les paiements de transferts auxquels vous faites allusion correspondent à plusieurs programmes différents. Ils ne sont pas tous selon les mêmes normes.

Si on prend le premier montant qui est celui de la consolidation de QIT-Fer et Titane, 1 021 000 \$, c'est un solde sur le programme d'accélération des investissements privés qui avaient été autorisés en 1984 ou au début de 1985. Cela correspond aux dépenses d'investissements majeurs que cette société avait faits. De mémoire, à l'époque, le programme prévoyait une subvention qui pouvait atteindre à peu près 20 % des investissements et ça ne faisait pas partie de l'Entente auxiliaire, puisque l'entente n'existait pas à ce moment-là.

Si on prend les montants qui suivent pour les infrastructures de développement minéral, vous avez plusieurs montants différents, le plus gros étant celui d'Inco. C'est dans le cas de l'Entente auxiliaire. Le programme prévoit que ça porte majoritairement sur les infrastructures à caractère public, et c'est le cas d'Inco. C'est la ligne électrique et la route. Le maximum est de 20 % des investissements globaux consentis sans devoir, bien sûr, excéder le coût des infrastructures et il est entendu que toute subvention pouvant provenir d'autres sources, y compris des remboursements qui pourraient provenir d'Hydro-Québec, est déductible ou remboursable, compte tenu de l'aide financière accordée en vertu de ce programme.

Les montants à l'Institut de l'amiante sont partiellement payés dans le cadre de l'Entente auxiliaire. Il y a une entente de base qui est la subvention de fonctionnement de l'Institut qui est sur la base de trois parts égales, le fédéral, le provincial et les producteurs. Cela représente donc 1 250 000 \$. Celle-là n'est pas dans le cadre de l'Entente auxiliaire alors que le solde du montant correspond à la subvention à la recherche et au développement qui est un programme de transfert dans le cadre de l'Entente auxiliaire, ce qui fait que le fédéral verse un montant correspondant.

Ce programme d'assistance à la recherche et au développement peut courir jusqu'en 1991. On prévoit une injection là aussi qui est paritaire avec le fédéral.

Le montant suivant est un petit montant de 4000 \$. C'est le solde du programme de développement des carrières de pierres dimensionnelles. C'est un programme qui a pris fin il y a déjà deux ans. C'est simplement un solde de paiement pour des engagements antérieurs.

Pour toutes les études technico-économiques qui suivent, c'est un programme qui est dans le cadre de l'Entente auxiliaire, qui prévoit normalement un partage sur une base paritaire avec le requérant, moitié-moitié. Ce sont ou bien des études d'exploration de marché, ou bien des études de pré faisabilité ou de faisabilité qui visent à l'exploration d'un potentiel nouveau ou

d'une utilisation nouvelle ou d'un marché qui, jusque là, n'était pas accessible à l'entreprise. Cela vise strictement à favoriser l'émergence de nouveaux projets ou l'accroissement de production. Pour les minéraux industriels, on peut se rendre à 75 % parce que c'est un secteur auquel on veut donner un coup de pouce tout particulier. De façon générale, c'est sur une base paritaire à parts égales avec l'entreprise. Cela revient donc à 25 % pour le Québec, puisque le fédéral verse sa quote-part directement dans le cadre de ces études, le Québec versant 25 % et l'entreprise payant 50 % des frais.

M. Claveau: L'ensemble de cet argent relève de l'élément 2, n'est-ce pas, industrie minérale et gestion des lois, n'est-ce pas?

M. Roy: C'est ça.

M. Claveau: Bon. On voit que l'année dernière on avait des prévisions de 34 953 000 \$. Il y a eu des crédits périmés pour 4 900 000 \$. Donc, finalement, si je comprends bien, d'après les calculs très rapides, le budget de cette année est égal aux prévisions de l'année dernière moins les crédits périmés. On arrive à 30 029 000 \$, en gros. C'est à peu près ça. Donc, ça a été assez rapide comme méthode de calcul. Est-ce que ça signifie qu'on fait pour 1989-1990 une réévaluation de l'ensemble des besoins nouveaux à la suite de la réorientation ou du volume de demandes prévisibles, connaissant l'état d'évolution de certains projets? Est-ce qu'on a pris le temps de faire toute cette démarche pour prévoir le montant, ou si on a simplement pris ce qu'on avait l'année dernière et on a soustrait les crédits périmés?

M. Savoie: Non. C'est toujours à partir de l'évaluation des besoins de l'industrie pour 1989.

M. Claveau: Quelle est la variation? Les 4 923 000 \$?

M. Savoie: Oui.

M. Claveau: La variation, c'est ce qui est resté à votre budget, c'est ça?

M. Roy: Ce que vous avez là, ce sont les variations des prévisions budgétaires ou les sommes qui étaient au budget l'an passé versus ce qui est prévu pour cette année. C'est effectivement en fonction...

M. Claveau: D'accord. Pardon. Donc, on n'a pas le montant des crédits périmés. Quel est...

M. Roy: Ce ne sont pas les crédits périmés.

M. Claveau: D'accord.

M. Roy: C'est le budget de l'année passée 1988-1989.

M. Claveau: Je trouvais que mon chiffre était trop précis pour que ce soit... Alors, où retrouve-t-on le...?

M. Roy: On trouve quelque part ailleurs le montant des crédits périmés mais dans ce programme-là, de mémoire, il y a peut-être eu environ 1 000 000 \$ de crédits périmés qui correspondent non pas à des engagements ou à des sommes en trop, mais plus à l'obligation que nous avons eue de périmé un certain nombre de crédits on a fait les ajustements budgétaires en conséquence.

M. Claveau: Donc s'il y a eu à peu près 1 000 000 \$ de crédits périmés, ça veut dire que les dépenses de l'élément ont été autour de 34 000 000 \$.

M. Savoie: Le budget modifié pour 3103, pour 1989, est de l'ordre de 35 100 000 \$. Les déductions probables sont indiquées à la page A3-71 du texte, en annexe. Ah bon! vous ne l'avez pas. Laissez faire, vous ne l'avez pas.

M. Claveau: Pardon? Cela ne fait pas partie de mes documents?

M. Savoie: Non. Vous n'avez pas les annexes 2 et 3.

M. Claveau: Quel est le montant des crédits périmés?

M. Savoie: Pour le programme 10, ce sont tout simplement des probabilités. Cela équivaut à peut-être 1 % du budget.

M. Claveau: Les chiffres que vous nous avez transmis...

M. Savoie: Oui.

M. Claveau: Le budget 1988-1989: 34 953 500 \$, c'est ça?

M. Savoie: 30 quoi?

M. Claveau: 34 953 500 \$.

M. Savoie: Oui, c'a du bon sens, entre 34 000 000 \$ et 35 000 000 \$, oui c'est ça.

Dépenses réelles et crédits périmés

M. Claveau: Bon. Les prévisions pour cette année, les crédits que vous demandez pour cette année, sont de 30 029 800 \$?

M. Savoie: Oui.

M. Claveau: Donc, il y a une diminution de 4 923 700 \$.

M. Savoie: Oui.

M. Claveau: Je veux savoir sur les 34 953 500 \$, combien il y a eu de crédits de périmés l'année dernière, quelles ont été les dépenses réelles.

M. Savoie: Quelles ont été les dépenses réelles du ministère?

M. Claveau: Pour l'élément 2.

M. Savoie: Disons qu'en 1988-1989 on est allés chercher 34 953 500 \$. C'est ce que vous dites en ce qui a trait au programme.

M. Claveau: Oui. Puis les dépenses sur ces 34 953 000 \$ ont été faites au complet?

M. Savoie: Il n'y a plus de déduction. On ne les a pas par secteur.

M. Roy: Est-ce que je comprends bien que vous cherchez à déterminer combien du montant de 34 953 500 \$ prévu au budget de l'an passé n'a pas été dépensé ou a été périmé? C'est ça?

M. Claveau: Oui, exactement.

M. Roy: Il y a plusieurs éléments là-dedans. Par exemple, en ce qui a trait à la fiscalité minière et aux titres miniers, il y a un montant de 18 000 000 \$ avec le budget modifié qui figure à ce chapitre-là et vous vous souvenez sans doute qu'on a dû présenter un budget supplémentaire parce que c'est le crédit de droit négatif qui est remboursable pour pertes aux entreprises et il y a donc eu en cours d'année une majoration des sommes rendues disponibles aux entreprises via ce mécanisme, parce que les réclamations se sont révélées plus élevées que ce qui était prévu.
(11 h 45)

Sur l'ensemble des programmes de subventions, dans les faits qui sont les autres montants, outre les crédits pour lesquels on a en quelque sorte demandé la livraison des crédits périmés, toutes les sommes ont été engagées et déboursées en fonction du budget. Il n'y a pas eu de déduction importante outre l'aspect SNA, où il y a 4 000 000 \$.

M. Claveau: Peut-être que pour mieux se comprendre dans le cheminement, on pourrait prendre les éléments un à un à l'intérieur du programme 10, d'accord?

M. Savoie: Faisons cela, pour votre compréhension.

M. Claveau: Non, bien, j'avais commencé

par le 2 parce que c'étaient les premières informations que vous nous aviez données.

M. Savoie: À quelle page êtes-vous au juste, pour que je puisse comprendre moi aussi ce que vous êtes en train de faire?

M. Claveau: Je prends à partir de la page M-2...

M. Savoie: À partir de la page 22...

M. Claveau: ...Gestion et développement de l'industrie minière...

M. Savoie: Attendez une seconde.

M. Claveau: ...programme 10.

M. Savoie: M-2. D'accord, oui.

M. Claveau: M-2.

M. Savoie: M-2, oui, bon, "let us go".

M. Claveau: D'accord. Gestion et développement.

M. Savoie: C'est tout le budget du ministère au complet: 129 902 800 \$ pour 1989; il y avait 121 501 100 \$ en 1988; il y a une variation de 8 401 700 \$, ce qui nous donne une hausse de 6,9 %. Cette hausse est artificielle en ce sens qu'il y a une partie importante qui va à la SNA, soit un montant de 57 000 \$ ou 64 000 \$. Oui, mais le montant qui est versé à la SNA est de l'ordre de...

M. Claveau: On en parlera à l'élément 4.

M. Savoie: C'est 69 691 000 \$ qui doivent être versés à la SNA. Vous savez pourquoi? On n'a pas besoin de reprendre le dossier?

M. Claveau: Cela fait-il partie de l'élément 4? On en reparlera avec les chantiers maritimes dans une couple d'années, vous allez voir ce que ça va donner si on ne fabrique pas de sous-marins.

M. Savoie: Oui. Si vous allez à la page M-5, M. le député d'Ungava, vous allez constater...

M. Claveau: Vous allez l'avoir, votre SNA, vous autres aussi, avec les sous-marins.

M. Savoie: Si vous allez à la page M-5, vous... M. le député d'Ungava, allez à la page M-5.

M. Claveau: M-5, oui, oui, je l'ai ici. Elle est marquée avec mon crayon, M-5.

M. Savoie: Bon. Allez à la page M-5.

M. Claveau: Oui, oui.

M. Savoie: Regardez à la page M-5, vous avez là les grandes divisions du ministère. Vous avez exploration, industrie minière, assistance scientifique et assistance à l'industrie de l'amiante. L'assistance à l'industrie de l'amiante, c'est le montant versé à la SNA.

M. Claveau: Oui.

M. Savoie: Et on parle de 69 691 000 \$.

M. Claveau: Mais c'est l'élément 4, cela. Si vous permettez, M. le ministre, on va commencer par...

M. Savoie: On retourne donc à notre page M-2. Vous constaterez que, pour 1988-1989, on avait un montant de 121 501 100 \$ on est rendus à 129 902 800 \$, mais c'est à la suite de la hausse du coût de l'amiante. Vous constaterez également que pour le programme 10, il n'y a pas plus d'informations à obtenir en regard de cette page-là. On a fait le tour.

M. Claveau: Non, M. le ministre. Si vous permettez s'il vous plaît, j'aurais peut-être une question ou deux à poser justement parce que toute l'information n'est pas donnée là-dedans. 121 501 100 \$, c'étaient les prévisions.

M. Savoie: C'est-à-dire que non, c'est...

M. Claveau: Mais les dépenses...

M. Savoie: ...le budget de 1988-1989.

M. Claveau: Ce sont les prévisions de 1988-1989. Laissez-moi finir s'il vous plaît.

M. Savoie: Oui.

M. Claveau: Les dépenses, selon la page 159 du cahier explicatif, le cahier qui nous a été fourni avec cela, qui ont été effectivement faites en cours d'exercice financier dans le programme 10 ont été de 114 432 200 pour des crédits périmés de 7 062 900 \$.

M. Savoie: Bon.

M. Claveau: Les dépenses réelles ont été de 114 432 200 \$ comparativement à 121 501 100 \$ qui étaient prévus; cette année, vous demandez 129 902 800 \$.

M. Savoie: C'est cela.

M. Claveau: ...ce qui signifie en réalité que si vous dépensez l'ensemble des crédits que vous demandez cette année, vous allez avoir une augmentation de 15 470 600 \$ de dépenses par

rapport à l'année dernière.

M. Savoie: C'est vrai et c'est faux.

M. Claveau: C'est pour cela que je veux vous poser la question, Jy arrive. D'où viennent ces 15 470 600 \$?

M. Savoie: Ce que je vous dis, c'est: Reportez-vous à la page M-5, vous allez le constater beaucoup plus clairement.

M. Claveau: Vous me dites que c'est pour la SNA, c'est cela que vous voulez me dire, concernant les 15 470 600 \$ de plus?

M. Savoie: En partie, oui, c'est cela, et ça va à la SNA.

M. Claveau: Bon, d'accord, en partie. Le reste, c'est où?

M. Savoie: En gros, c'est la SNA. Regardez les éléments composant notre budget...

M. Claveau: Oui.

M. Savoie: ...vous allez le constater. Dans l'exploration, cela reste à peu près identique; dans l'industrie minière et la gestion des lois, il y a une baisse puisque nos coûts commencent à se réduire vu l'introduction de la Loi sur les mines. Quant à l'assistance scientifique et technique, il y a une augmentation de nos opérations, compte tenu du CRM. En ce qui concerne l'industrie de l'amiante, la SNA surtout, nos versements ont augmenté de 12 050 000 \$.

M. Claveau: Puisque vous me partez de la SNA comme étant le principal facteur, je vois ici 12 050 000 \$ de différence.

M. Savoie: Où ça? Oui, oui, SNA.

M. Claveau: C'est 12 050 000 \$ sur 15 470 600 \$.

M. Savoie: Oui.

M. Claveau: Mais ça, c'est en supposant que les 57 641 000 \$ qui étaient prévus l'année dernière ont été dépensés.

M. Savoie: Ils ont été effectivement dépensés.

M. Claveau: Ils ne font pas partie... Il n'y a pas là-dedans une part qui fait partie des 7 062 900 \$ de crédits périmés l'année dernière?

M. Savoie: Attendez une seconde. Il y a 4 000 000 \$ au chapitre de l'amiante qui ont été périmés.

M. Claveau: C'est 4 000 000 \$ qui ont été périmés.

M. Savoie: Oui, 4 000 000 \$, c'est-à-dire qu'au lieu de dépenser 57 000 000 \$ on a dépensé 53 000 000 \$ pour la SNA.

M. Claveau: 53 000 000 \$.

M. Savoie: C'est ça.

M. Claveau: Cela veut dire que ça fait une augmentation de 15 000 000 \$, 16 000 000 \$. Donc, on retrouve toute notre augmentation. Vous voyez, M. le ministre, quand on donne tous les chiffres, on se comprend vite. Donc, les 15 470 600 \$ dont il est question, normalement ils vont jusque là. Cela veut dire qu'en règle générale...

M. Savoie: Restez à la page M-5.

Exploration minière

M. Claveau: Je vais le reprendre tranquillement, si vous permettez, Maintenant qu'on l'a vu globalement, on va s'entendre sur ces 15 470 600 \$. Maintenant, on va prendre chacun des éléments, si vous permettez. L'élément 1 du programme 10...

M. Savoie: Bon, d'accord.

M. Claveau: ...qui s'appelle Exploration minière.

M. Savoie: Oui, madame.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Claveau: Bon. D'accord. Cela me fait plaisir, madame.

M. Savoie: D'accord. "Let us go" Exploration.

M. Claveau: Exploration minière: l'année dernière on avait 20 714 900 \$ de prévus.

M. Savoie: C'est ça.

M. Claveau: Combien y a-t-il eu de dépenses réelles à l'élément 1?

M. Savoie: À peu près 19 714 000 \$.

M. Claveau: Donc, on a périmé 1 000 000 \$.

M. Savoie: Pardon?

M. Claveau: On a périmé à peu près 1 000 000 \$.

M. Savoie: À peu près.

M. Claveau: C'est 19 000 000 \$.

M. Savoie: 19 714 000 \$.

M. Claveau: D'accord. Cette année on revient avec...

M. Savoie: 20 843 500 \$.

M. Claveau: Avec 20 843 500 \$. Donc, on a une petite augmentation.

M. Savoie: De l'ordre de 2 000 000 \$, vis-à-vis de la dépense réelle de l'année passée.

M. Claveau: Rapport de dépenses réelles, l'an dernier. Où cela va-t-il être affecté majoritairement concernant cette augmentation?

M. Savoie: Bon, à ce moment-là, vous irez dans les notes explicatives qui vous sont fournies pour le bilan et les perspectives de 1989-1990..

M. Claveau: Le bilan...

M. Savoie: C'est ça. Juste au-dessus. Vous avez d'autres rapports. Une très forte proportion des dépenses privées d'exploration minières sont concentrées en Abitibi pour cette raison. Les demandes de la part de l'industrie pour la majorité des dépenses des entreprises d'exploration minière sont consacrées depuis quelques années à la recherche d'or, et on explique les orientations.

M. Claveau: Pouvez-vous nous donner, rapidement, un tableau précis de la situation réelle de l'exploration minière au Québec, au moment où on se parle.

M. Savoie: Pour l'industrie minière?

M. Claveau: Oui.

M. Savoie: Oui. Vous parlez pour 1989-1990 ou 1988-1989?

M. Claveau: La situation actuelle et ce que vous prévoyez pour l'année qui vient. En dehors des chiffres. Dans le fond, ici c'est pour la plupart des activités Internes au ministère.

M. Savoie: C'est un portrait qui est assez complexe. Par exemple, si vous voulez parler du forage, on est capable de vous fournir des statistiques là-dessus, nos projections là-dessus. Si vous voulez parler de montant, on est capables de vous fournir ce qui s'est passé en 1988, ce qu'on prévoit qui doit se passer en 1989. Si vous voulez parler du nombre d'emplois, des programmes, bon.

M. Claveau: C'est de tout ça qu'on veut

parler, M. le ministre.

M. Savoie: Si vous voulez, tout ça oui, mais 8 faut tenir compte aussi des variables et ces projections doivent être révisées régulièrement eu égard au prix de l'or, par exemple. En Abitibi-Témiscamingue, cela a un impact important aussi, en matière d'activités. On doit tenir compte, par exemple, de la saison ou du marché boursier. On doit tenir compte de beaucoup de variables. Il faut savoir qu'en 1989, par exemple, M. le député d'Ungava... Je peux vous lire une petite note qui dit que les statistiques de forage au diamant sont toutefois plus élevées pour les deux premiers mois de 1989 qu'elles ne l'étaient en 1986. Au cours des deux premiers mois de 1989, il y a eu plus de forage que lors des deux premiers mois de 1986.

M. Claveau: Au début de 1989, il y a eu plus de forage que pour 1986?

M. Savoie: Oui.

M. Claveau: A l'intérieur des chantiers ou dans des nouveaux lieux d'exploration?

M. Savoie: On parle évidemment de l'exploration hors chantier.

M. Claveau: Hors chantier?

M. Savoie: Hors chantier.

M. Claveau: Dans des sites nouveaux?

M. Savoie: C'est ça.

M. Claveau: Et, globalement?

M. Savoie: Globalement, quoi?

M. Claveau: Je veux dire...

M. Savoie: C'est quoi, globalement?

M. Claveau: Les statistiques qui concernent le forage sont toujours divisées en trois. Vous avez les statistiques de forage intrachantier, extrachantier et total.

M. Savoie: Hors chantier, si on compare les deux, par exemple, les données cumulatives...

M. Claveau: Oui.

M. Savoie: ...en ce qui concerne les mètres forés par les entrepreneurs de forage de diamant, vous allez voir que la situation pour 1988 a été supérieure à celle de 1986 et que 1989 pourrait être également supérieure à 1986. Quand on parle de hors chantier ou de haut chantier, ça ne change pas grand-chose. En 1986, on a eu 206 000 000 \$ de dépensés hors chantier,

333 000 000 en 1987 \$ et, 262 000 000 \$ en 1988.

Alors, vous voyez que 1988 a été - peut-être en partie à cause des deux premiers mois, vous allez me dire - supérieur à 1986 et que pour 1989, les prévisions à ce jour nous laissent prévoir un montant qui pourrait ressembler à 1986.

M. Claveau: J'essaie de voir... Le cahier des statistiques sur l'investissement dans l'industrie minière du Québec 1986, est-ce que c'est le dernier?

M. Savoie: Pardon?

M. Claveau: Qui nous a été transmis.

M. Savoie: Les statistiques sur l'industrie minière? Oui, ça doit être le dernier, je suppose.

M. Claveau: Le cahier bleu pour 1986. Cela part de 1986. Investissements répartis par catégories...

M. Savoie: Ah, c'est celui-là qui est le dernier. C'est 1988; ce n'est pas 1986.

M. Claveau: D'accord, mais celui-là, c'est parce que ce ne sont pas tout à fait les mêmes données. Celui-là, je l'avais tantôt. C'est dans celui-là que j'ai pris la majorité des chiffres que je vous ai donnés, les statistiques sur l'industrie minière pour 1988. Mais l'autre cahier qui s'appelle "Statistiques sur l'Investissement de l'industrie minière du Québec"...

M. Savoie: Je vais vous présenter M. Gilles Mahoney qui est directeur du Service de la politique et de l'évaluation au ministère et qui est responsable du secteur qui publie ces statistiques. Je suis certain que vous allez bien vous entendre.

M. Claveau: De toute évidence...

Le Président (M. Cannon): Donc, avec votre consentement, M. le ministre, il pourra répondre aux questions?

M. Savoie: Oui, certainement.

Le Président (M. Cannon): M. le député?

M. Mahoney (Gilles): Mon nom est Gilles Mahoney. Pour les statistiques auxquelles vous faites référence, M. Claveau, c'est vrai que ce sont deux publications distinctes, celle que vous avez de 1986 et la dernière qui a été diffusée. Il y a une édition de 1987 qui va être diffusée sous peu. Je n'ai pas de statistiques récentes pour vous dire où c'en est rendu dans le processus. Mais habituellement, on tâche de publier dans ces statistiques les données finales et non des

données préliminaires.

Par contre, ce que vous avez là-dedans, c'est tout simplement un détail plus étoffé de la publication qu'on vous a montrée tout à l'heure, celle sur l'industrie minière 1987-1988.

M. Claveau: D'accord. C'est parce que j'essaie de comprendre. Attendez un peu... Par rapport à l'exploration, il y a des choses sur lesquelles j'aimerais savoir un peu plus comment ça se passe, parce que le ministre nous donne des chiffres. Les derniers chiffres qu'on nous a fournis officiellement par rapport à l'exploration hors chantier, c'est pour 1984, 1985, 1986. C'est par société, gouvernement société mixte, etc. Mais après 1986, on n'a plus de chiffres.

M. Savoie: Oui, c'est ça. Les chiffres ne sont pas sortis encore. Il vient juste de vous dire que 1987 est à la veille de sortir.

M. Claveau: Mais ils sont disponibles dans la mesure où vous les avez, M. le ministre. C'est ça?

M. Mahoney: Oui, mais les chiffres que nous avons sont toujours publics évidemment. Quand on nous en fait la demande, on peut les tirer de nos banques de données. Ils ne sont pas toujours publiés et mis en forme, mais dès qu'on reçoit les statistiques par le biais des questionnaires, la banque de données du ministère est alimentée automatiquement.

M. Savoie: On a donné les chiffres de 1988. Qu'est-ce que vous voulez savoir au juste?

M. Claveau: Je veux savoir où on en est dans l'exploration minière au Québec. C'est ça que je veux savoir.
(12 heures)

M. Savoie: Veux-tu avoir des projections pour 1989. C'est tout un domaine. On pourrait sortir une brique ça d'épais là-dessus. Qu'est-ce que tu veux savoir sur l'exploration? Est-ce que tu veux savoir si le montant investi sera identique? Est-ce que tu veux savoir si le nombre de mètres forés sera identique?

M. Claveau: M. le Président, est-ce que vous voulez demander au ministre, s'il vous plaît, de rester dans les normes, le cadre, le protocole normalement reconnus en commission parlementaire?

Le Président (M. Cannon): J'aimerais simplement vous rappeler, M. le ministre et également à vous, M. le député, de bien vouloir vous adresser à la présidence. Cela me fera plaisir de vous écouter, je suis là pour cela.

M. Savoie: Merci, M. la Présidente, on va...

Le Président (M. Cannon): Non, M. le...

M. Savoie: M. le Président, je m'excuse..

Le Président (M. Cannon): Pourtant, M. le ministre, on est allés à la même école ensemble.

M. Savoie: Oui, je pense qu'on a fréquenté la même école, effectivement.

M. Claveau: Ah bon! Je commence à comprendre.

Le Président (M. Cannon): On se connaît depuis longtemps.

M. Savoie: Oui, pour ne pas dire la même touche. Qu'est-ce que tu veux savoir exactement?

Le Président (M. Cannon): M. le député..

M. Claveau: On dirait que le ministre essaie de contourner la question en essayant de me démontrer que je ne sais pas ce que je veux. J'ai demandé au ministre de me brosser un tableau de la situation de l'exploration minière au Québec, au moment où l'on se parle. Je sais une chose. Si je fais le tour des compagnies d'exploration minière en Abitibi-Témiscamingue, au Nouveau-Québec et probablement partout au Québec, cette année, les foreuses ne sont pas ou à peu près pas sorties des hangars.

M. Savoie: Là, je sais ce que vous voulez. Vous ne voulez pas un...

M. Claveau: Où en est-on là-dedans?

M. Savoie: ...tableau de l'exploration pour le Québec. Vous voulez un tableau pour l'Abitibi-Témiscamingue et l'Ungava.

Le Président (M. Cannon): Je m'excuse! Si vous le permettez M. le ministre...

M. Savoie: Oui.

Le Président (M. Cannon): ...permettez donc au député de compléter sa question. Je sais que vous êtes impatient de fournir toutes les réponses. Nous avons amplement le temps de vous écouter. M. le député.

M. Claveau: Merci, M. le Président. À partir d'éléments semblables que je peux récolter dans le milieu et à partir de discussions aussi... Il se trouve que je fais beaucoup de route et que j'ai un C.B. Quand je vois passer un camion transportant une foreuse à l'arrière, je prends mon C.B. et je demande au camionneur où il va et pour qui il travaille, à partir de tout cela, de ces constats, je finis par déduire qu'il y a un problème dans l'exploration minière cette année. Le ministre semble nous dire que cela va mieux que jamais. Si cela va mieux ailleurs, qu'il nous

dise où. À ce jour, je n'ai pas trouvé d'endroit où cela allait vraiment bien. Peut-être va-t-il nous parler du programme d'exploration dans la fosse de l'Ungava. Mais, jusqu'à maintenant en tout cas, cela n'a pas créé beaucoup d'emplois à long terme. Je veux avoir un portrait de la situation. C'est assez facile, cela. Il me semble que ce n'est pas sorcier, comme question.

M. Savoie: Non, mais comme je vous l'ai dit tout à l'heure, si vous me demandez de vous brosser un tableau de l'exploration pour l'ensemble de la province de Québec, c'est une chose. Si je comprends bien, vous voulez, pour l'Abitibi-Témiscamingue et le comté d'Ungava, un tableau disant où nous en sommes rendus dans l'exploration pour l'année qui s'en vient.

M. Claveau: Si vous voulez commencer par l'Abitibi... Vous savez que c'est quand même en Abitibi que se fait la grande majorité des investissements et du forage dans le domaine minier.

M. Savoie: Ce n'est pas vrai..

M. Claveau: Si ce n'est pas vrai, démentez cela et donnez-moi des chiffres pour ailleurs. Je veux savoir ce qui se passe dans l'exploration minière au Québec, ce n'est pas compliqué.

M. Savoie: D'accord. On va prendre notre mal en patience et on va commencer à vous l'expliquer. En ce qui concerne l'exploration, si vous vous le rappelez, les années 1986 et 1987 ont été des années où il y a eu beaucoup d'activités avec les actions accréditives. Cela s'est concentré. 85 % des montants ont été dépensés dans le Nord-Ouest québécois, ce qui comprend la région de Chibougamau jusqu'à Rouyn-Noranda et de Val-d'Or, si vous voulez, jusqu'à la rivière Eastmain. Le gros des montants a été dépensé dans ces régions, sans oublier les activités à Schefferville - cela entre un peu dans nos affaires - avec les activités de Platine de la Fosse et également dans la zone de la fosse de l'Ungava, un peu. Mais en gros, comme je vous l'ai dit, 85 % des montants se sont dépensés dans cette région, avec les actions accréditives.

Le gouvernement fédéral, ayant procédé à un resserrement en disant, d'une part, qu'il n'y avait plus de 133%, s'est rabattu sur 100 % en introduisant le programme PECEC qui semble présenter des difficultés dans les structures et dans l'orientation des approches. Il y a moins d'intérêt de la part de l'investisseur en ce qui concerne la déduction accordée pour les actions accréditives. Si vous combinez tout cela avec le krach qu'il y a eu comme vous le savez fort bien, en octobre 1987 avec le fait qu'il y a plusieurs compagnies juniors qui sont sur la place publique - il y a certains individus qui sont propriétaires de cinq ou six compagnies juniors - qu'il y a énormément d'actions en circulation et

que plusieurs investisseurs ont dû récupérer des pertes, si vous combinez tous ces éléments, cela fait en sorte que les actions accréditives ont moins de sex-appeal - entre guillemets - qu'elles n'en avaient autrefois.

Cela veut dire qu'en ce qui concerne l'Abitibi-Témiscamingue et l'Ungava spécifiquement, lorsqu'on parle d'exploration hors chantier se faisant sur une base comparable à 1986-1987, 1988 a quand même été une bonne année à cause du momentum de 1987 et parce que plusieurs se sont roulés les manches, se sont mis au travail et ont obtenu du financement.

Il y a quand même eu, en 1988, une réduction des plus importantes par rapport à 1987.

Cela dit, pour 1989, dans un contexte comme ça, on voit effectivement que l'année s'annonce difficile du côté de l'exploration, si l'on devait chercher à obtenir des sommets comme on a eu 1986 et 1987.

M. Claveau: J'écoute, j'écoute.

M. Savoie: Non, tu n'écoutes pas.

M. Claveau: J'écoute, j'écoute. Vous avez dit que vous...

M. Savoie: Non, vous n'écoutez pas, vous êtes en train de fouiller dans vos papiers. Vous me demandez de broser un tableau, je vous brosse un tableau et vous allez fouiller dans vos papiers.

M. Claveau: Mme la Présidente, le ministre montre énormément de mauvaise foi.

M. Savoie: Il n'a pas besoin de tableaux par région.

M. Claveau: Vous avez dit, dans vos derniers mots, que vous vous référiez à 1987. Continuez à vous référer à 1987 si vous voulez. Je vous demande, à l'intention de tous les membres de la commission et pour la postérité, pour ceux qui auront l'occasion de lire les galées de cette commission...

M. Savoie: Ah, quelle comédie!

M. Claveau: ...quelle est la situation? Bien, répondez-moi. Vous n'avez pas à juger de mon comportement, vous n'êtes pas là pour ça, vous êtes là pour répondre aux questions.

M. Savoie: C'est ce que je fais.

M. Claveau: Bien, répondez.

M. Savoie: Bien, il faut au moins que vous écoutiez parce qu'on essaie d'avoir un échange de vues. Vous me demandez...

M. Claveau: M. le ministre...

M. Savoie: ...de vous dresser un tableau.

M. Claveau: Mme la Présidente, je commence à en avoir plein mon casque de cette situation. Le ministre ne cesse pas de juger toutes sortes de comportements. Quand je lui pose des questions, je ne lui demande pas comment il se fait qu'il parle avec tout le monde à côté de lui, pour essayer de se faire expliquer quoi répondre parce qu'il ne le sait pas et qu'il n'est pas capable de lire les notes qu'on lui a écrites avant la commission. Je ne lui demande pas ça; je suis très poli par rapport à ça, et je le laisse prendre tout le temps qu'il faut pour consulter tout son monde avant de me donner une réponse. Alors, le ministre est en train de me répondre sur le niveau - je suis en page 27 - ce sont les courbes qu'il nous a données lui-même qui démontrent très bien le niveau d'exploration, etc. La courbe est là, vous voyez, elle a pris un penchant négatif, passablement important en 1987. C'est ça que vous étiez en train d'expliquer. C'est ça que je suis en même temps dans le document, et il m'accuse de ne pas suivre. Bien, qu'il continue, qu'il réponde aux questions, point final. Le reste du temps, s'il le veut, chaque fois qu'il consultera un de ses experts pour essayer de trouver une réponse qu'il ne connaît pas, je le lui remettrai sur le nez devant les micros de la commission, si c'est ça qu'il veut.

M. Savoie: Bon! Prenons.... Vous êtes à la page...

M. Claveau: Répondez aux questions, point final.

M. Savoie: ...27, regardons la page 27 ensemble.

M. Claveau: Bon!

M. Savoie: Bon, si vous voulez!

M. Claveau: D'accord.

M. Savoie: Ce que je vous disais, c'est qu'a y avait une hausse substantielle...

M. Claveau: Aie!

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît!

M. Claveau: Mme la Présidente, on est ici pour faire un job honnête, qui a été commandée par le président de l'Assemblée nationale, soit à l'étude des crédits du gouvernement, qui se fait tous les ans. D'accord?

La Présidente (Mme Bélanger): Oui, M. le député.

M. Claveau: On essaie, depuis que je suis assis ici ce matin, de me ridiculiser, de montrer que je ne fais pas mon travail. C'est juste si le ministre ne me traite pas de naïeux chaque fois que je dis un mot. Ses collègues ministériels sont en avant à bourdonner comme des abeilles à la recherche de miel.

Une voix: Allo, le miel!

M. Claveau: Il faudrait, en plus de ça, que je reste doux comme un petit mouton qui attend pour voir ce qui va se passer. Je ne me laisserai pas passer dessus par la locomotive libérale, ce n'est pas vrai.

Une voix: Wo!

M. Claveau: On va mettre les choses au point, s'il le faut, ici, ce matin. Même si cette commission ne sert qu'à ça, on va le faire.

M. Cannon: Mme la Présidente...

M. Claveau: Ce sera bien dommage...

Des voix: Wo!

M. Claveau: ...pour les gens du ministère qui sont venus ici...

M. Cannon: ...sur une question de règlement.

M. Claveau: ... honnêtement, pour répondre à des questions. Ce que je comprends, c'est que ces gens-là ne sont pas intéressés. Tout ce qui les intéresse, c'est d'essayer de bâillonner l'Opposition au maximum afin que la vérité ne sorte pas par les chiffres. C'est ça qui les intéresse.

Une voix: Jamais.

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît!

M. Cannon: Mme la Présidente, sur une question de règlement.

La Présidente (Mme Bélanger): Sur une question de règlement, M. le député de La Peltrie.

M. Claveau: À ce moment-là, qu'on me laisse poser des questions et que le ministre réponde aux questions et qu'on arrête de me couper la parole, de bourdonner et d'insinuer toutes sortes de choses par en arrière, chaque fois qu'une question est posée.

M. Cannon: M. le député...

La Présidente (Mme Bélanger): Une question

de règlement pour M. le député de La Peltrie.

M. Cannon: Effectivement, on convient, de ce côté-ci, qu'en vertu de l'article 36, le député a le droit, évidemment, de prendre tout le temps nécessaire et aussi de ne pas se faire interrompre. Nous y souscrivons. La seule chose qu'on lui demande, c'est de baisser le ton un peu parce qu'il n'y a personne de sourd autour de la table. S'il n'est pas satisfait des réponses que le ministre lui fournit, qu'il ne lève pas le ton, c'est tout à fait justifié, selon le règlement, que le ministre lui fournisse une réponse. Quant à nous, de ce côté-ci, ce sont des réponses qui sont valables. Si ça ne fait pas l'affaire du député, il prendra acte des réponses qui lui sont fournies pour les traiter en d'autres lieux. Mais vous savez comme moi, Mme la Présidente, que les règlements sont clairs là-dessus. Le ministre lui a fourni une réponse. C'est aussi simple que ça. La seule chose qu'on te dit, Christian, c'est: Baisse le ton un peu à matin.

M. Claveau: Mme la Présidente, mon ton est toujours modéré quand on ne me pile pas sur les pieds. Mais je peux assurer le député de La Peltrie qu'à chaque fois que je vais me faire piler sur un orteil, il peut être certain que ça va japper à l'autre bout.

La Présidente (Mme Bélanger): J'aimerais vous faire remarquer, M. le député d'Ungava, qu'à l'article 81, concernant les réponses données par un ministre, si vous trouvez que la réponse est insatisfaisante, qu'il n'y a pas de rappel au règlement sur une réponse qui vous semble insatisfaisante.

M. Claveau: Le problème n'était pas là-dessus, Mme la Présidente. Le problème est que le ministre, au lieu de répondre à la question, juge mon comportement devant la commission. C'est ça le problème. Il n'est pas ailleurs. Le ministre n'a qu'à répondre à la question. Parce que pendant qu'il répond, je suis ailleurs, je continue à m'informer et à essayer de comprendre ce qu'il tente de nous dire, à ce moment-là, il m'accuse de ne pas le suivre.

M. Savoie: Effectivement, Mme la Présidente, ce qui se passait, c'est que je cherchais à discerner la question du député. Il m'a demandé quelle était la situation de l'exploration, mais l'exploration où? Est-ce qu'il veut parler de l'ensemble de la province de Québec ou est-ce qu'il veut parler d'une région? Finalement il m'a dit: Je veux parler d'une région. Je veux parler de là où les actions accréditives se sont dépensées par le passé et ce qui en est pour les gens de l'Abitibi-Témiscamingue et d'Ungava pour l'exploration en 1989. C'était une question pertinente mais ça m'a pris du temps à la donner.

J'avais commencé à lui expliquer que ce

sont là des mouvements importants dont les variables sont énormes. Le prix de l'or est une variable importante, ainsi que les conditions de la Bourse, la psychologie de l'acheteur. Il me demande d'apporter une réponse verbale à une question qui, finalement, demanderait certainement plusieurs heures pour l'examiner d'une façon correcte et qui fait l'objet de beaucoup de réflexion chez nous.

Pendant que je lui donnais la réponse, les éléments que je croyais pertinents à sa question, je constate qu'il voulait se diriger à la page 27 pour voir le tableau qui démontre l'investissement dans l'industrie minière de 1979 à 1988. On constate également dans ce schéma qu'une partie porte sur les dépenses d'exploration. Le député constate qu'il y a eu un sommet en 1987 et une légère baisse en 1988, ce qui est vrai et ce qui, je pense, ne surprend personne. Tout le monde est au courant qu'en 1987, on est allé chercher, dans les dépenses d'exploration, pas loin de 500 000 000 \$ et qu'aujourd'hui en 1988, on constate plutôt une baisse qui va aller chercher, en quelque sorte, 388 000 000 \$. Mais ce n'est pas aussi dramatique que certains voudraient le faire croire à la population.

Il me demande mes prévisions pour 1989. Mais ça dépend. Les prévisions varient énormément. Cela dépend à qui l'on parle. Si je demandais au député d'Ungava de me donner le prix de l'or pour 1989, il serait obligé de me faire trois hypothèses: une hypothèse optimiste qui donne probablement le prix le plus élevé que ça pourrait atteindre en 1989, si les conditions du marché étaient idéales; un prix moyen si les conditions du marché demeuraient à peu près identiques, avec tous les éléments qu'on peut rattacher au prix de l'or; et ensuite une approche carrément pessimiste en disant que si la situation continuait à empirer ou si une attitude très négative s'installait au niveau psychologique dans le marché, le prix de l'or pourrait baisser énormément. Cela va dépendre des déclarations et de choses et d'autres.

Alors ce que j'essaie de lui faire valoir, c'est que lorsqu'on fait des prévisions pour 1989, on s'aligne sur ce qu'on pense être une prévision réaliste. On dit ceci: En présumant qu'il n'y aura pas de changements importants dans telle orientation, tel secteur, on prévoit, par exemple, un ordre de grandeur de tant.
(12 h 15)

Actuellement, pour 1989, on a fait une analyse détaillée de l'exploration en Abitibi-Témiscamingue et de ce que ça pouvait rapporter dans le Nord-Ouest québécois, pour être précis. On s'est dit que le Nord-Ouest québécois produit pour environ 800 000 000 \$, soit à peu près 30 % - 25 % à 30 % - de la production minière du Québec. Normalement, pour renouveler ce qu'on exploite, renouveler ce qui est extrait de la terre et ce qui est mis en vente, on peut dépenser, selon les analyses, un montant équivalent à 200 000 000 \$ ou à 300 000 000 \$.

On a là un seuil d'activité que l'on considère intense parce que, normalement, le ratio d'exploration vis-à-vis des exploitations est de un sur huit. On pourrait dire que 100 000 000 \$ est satisfaisant pour remplacer ce qu'on a exploité et ce, c'est hors chantier et sur chantier. Notre position est la suivante: On en veut plus. On veut voir une industrie intense et particulièrement dans le Nord-Est québécois. On propose donc de dire qu'un seuil qui nous semble intéressant se situe entre 200 000 000 \$ et 300 000 000 \$. C'est ce que nous avons convenu lors de différents colloques qui ont porté sur le financement de l'exploration au Québec avec l'APQ. À plusieurs reprises, nous avons fait part de cette orientation, en disant: Bon, un seuil semblable, par exemple, à celui que nous avons eu en 1986, qui a été aussi une très bonne année en ce qui a trait à l'exploration au Québec, nous semble acceptable pour 1989.

C'est sûr que nous avons des doutes. C'est sûr que nous nous posons des questions. Nous regardons les conditions du marché et nous les trouvons inquiétantes. Le prix de l'or, depuis le mois de septembre de l'an dernier, de 420 \$ US qu'il était est d'environ 377 \$ US aujourd'hui. Alors, il y a une baisse là. Les conditions en ce qui a trait à la Bourse, à la psychologie de l'acheteur et à celle des promoteurs aussi n'a pas véritablement changé le défi 1987, et nous sentons des difficultés pour le marché, pour les promoteurs et pour les compagnies à se regrouper autour de cela.

Cela dit, 1987 étant une année superbe et extraordinaire où toute la conjoncture était là, toutes les conditions favorables étaient présentes, le prix de l'or était à 450 \$ US - ce qui est beaucoup - et si, en 1989, le prix de l'or se maintient entre 370 \$ et 410 \$, si cela continue à jouer autour de cela et si, effectivement, des compagnies présentent des projets intéressants, si l'investisseur revient puisqu'on peut parler... Il ne faut pas oublier que le Québec actuellement, je crois - je ne veux pas parler ex cathedra - en ce qui a trait aux incitatifs de l'exploration minière, a le programme le plus bénéfique au monde. Il n'y a aucune province qui nous ressemble de près ou de loin, c'est-à-dire qu'on a une bonne marge de manoeuvre sur les autres provinces et sur d'autres pays. Je ne connais pas d'autres pays où les incitatifs soient aussi forts.

Dans un contexte comme celui-ci, lorsque vous me demandez de faire un bilan de l'exploration et qu'on le limite à l'Abitibi-Témiscamingue et à l'Ungava, il me semble réaliste de dire qu'on devrait avoir une activité intéressante. De dire que ça va être aussi bon que 1987, cela ne me semble pas réaliste du tout. Je pense que l'industrie le reconnaît ouvertement. Cela ne donne rien de commencer à penser en termes de l'année 1987. Je pense qu'il va y avoir une baisse cette année, comparé à 1988. Je crois qu'on cherche à trouver des moyens pour assurer tout

de même un seuil, un niveau acceptable. Ce seuil acceptable, comme on vous l'a dit, on l'a calculé entre 200 000 000 \$ et 300 000 000 \$. Si on arrive avec 200 000 000 \$ cette année, l'industrie va être contente, parce que ça ressemble en grande partie au montant qui a été établi en 1986. En gros, cela donne le portrait.

Maintenant, Je peux vous dire aussi qu'en ce qui concerne l'exploration, on est en train de faire une réflexion sur cela. Le Canada, comme vous le savez et comme j'ai eu l'occasion de le mentionner hier à l'ICMM, constitue en quelque sorte l'exportateur le plus important au monde de minerais sur une base per capita. On a un problème toutefois en ce qui concerne l'industrie minière. Il y a beaucoup d'activités autour de l'or. Je vous ai mentionné, dans mes notes préliminaires, que l'Abitibi-Témiscamingue ne constitue que 15 % de la production minière du Québec. C'est là qu'on a dépensé, en 1987, une très grande partie des montants des actions accréditatives. On a dépensé beaucoup plus en ce qui a trait aux actions accréditatives que ce que la région a donné en production minière. Alors, il y a là une réflexion à faire.

Si l'on prend le Nord-Ouest québécois comme une entité et qu'on se dit que la région de Chapais-Chibougamau est en difficulté avec le cuivre, que le Canada connaît de plus en plus de difficulté au plan de ses réserves de métaux de base, on se dit qu'il faut s'orienter pour s'assurer que le Canada et le Québec ne deviennent pas des Importateurs de métaux de base. Il faut aussi s'assurer que l'argent soit distribué pour qu'on ait une bonne activité aurifère et au plan des métaux précieux. Mais il faut aussi renouveler nos stocks de métaux de base - cuivre et zinc. C'est ce qu'on doit inclure dans notre réflexion.

Venant de la région de Chapais-Chibougamau, qui est le camp minier de cuivre par excellence pour le Québec, je pense que vous partagerez certainement ma préoccupation. On voit actuellement les mines de cuivre de Chibougamau se déguiser en producteurs d'or; on voit l'activité d'exploration se concentrer vers l'or, lorsqu'on parle du hors chantier. On veut encourager les compagnies de cette région à se concentrer davantage dans le renouvellement de leurs ressources. Le meilleur endroit où trouver une mine, c'est là où il y a une mine.

On doit effectivement s'asseoir et regarder cette situation de très près. C'est pour ça, entre autres, qu'on a donné à SOQUEM le mandat de dépenser plus de la moitié de ses fonds dans la région de Chapais-Chibougamau, pour soutenir cette orientation. On pense que la demande pour les métaux de base pourrait croître rapidement à court terme. Le prix actuel du cuivre est à 1,44 \$ US, je pense. Est-ce exact?

Une voix: Il est à 1,30 \$.

M. Savoie: À 1,30 \$? En tout cas, c'est

autour de 1,30 \$ ou 1,40 \$ depuis fort longtemps, et cette poussée risque de se maintenir. Il faut en profiter. Je crois qu'il est temps d'aller chercher des gisements intéressants de cuivre, compte tenu de ce qu'on nous dit sur la scène canadienne concernant la demande pour les métaux de base.

Donc, le financement par actions accréditatives n'est qu'une partie de la vision qu'on doit avoir de l'exploration dans le Nord-Ouest, même si c'est là que se dépense le gros de l'argent. Il faut penser, par exemple, aux travaux d'exploration qui se font sur les chantiers. C'est important, particulièrement pour le camp minier de Chapais-Chibougamau. Pour le camp minier de Matagami aussi. Il faut que les réserves soient renouvelées et qu'on maintienne ce contexte de renouvellement constant, si on veut donner une stabilité à cette région, en plus de veiller à une diversification de la production minière d'un camp comme celui de Matagami. On serait très heureux de voir une mine d'or se pointer le nez dans la région de Matagami, mais je pense qu'il ne faut pas mettre de côté des Infrastructures importantes existantes et qu'il faut aussi veiller à ce que des travaux d'exploration s'effectuent sur le chantier. On pourrait peut-être parler des travaux qui se font, par exemple, à Raglan, dans le Nouveau-Québec, où l'intérêt a été suscité par la poussée du prix du nickel. Il y a là une activité qui semble vouloir prendre forme. On a des questions de la part des propriétaires et des échanges sommaires, qui démontrent un regain d'activité, cela fait l'objet de certains articles dans les journaux. On a des rencontres régulières concernant les opérations de Eastmain.

On sent, pour ce qui est de l'exploration, qu'il va falloir comprendre que si les actions accréditatives constituent un élément, elles ne constituent pas le seul élément, mais elles font partie du tout. Même lorsqu'on parle d'exploration dans le Nord-Ouest, on ne peut pas uniquement mettre l'accent sur cet élément.

Vous me dites que vous avez vu, dans votre voiture, en vous rendant à Chibougamau, un camion sortir un morceau d'équipement utilisé pour faire du forage; cela se peut fort bien et cela reflète la réalité, qu'il y a une baisse importante que certains voudraient traduire comme dramatique. Je veux bien comprendre cette orientation et je l'accueille avec sympathie. Mais, lorsque vous regardez, comme je vous l'ai signalé tout à l'heure, le nombre de mètres forés en 1987-1988 et nos projections pour 1989, il n'y a rien qu'on pourrait, à ce stade-ci, qualifier de vraiment dramatique. Prenez-le, si vous voulez, uniquement dans le contexte des actions accréditatives. On pense que, bon an mal an, on devrait quand même réussir à tirer notre épingle du jeu, compte tenu du contexte. La conjoncture économique, la Bourse, le prix de l'or, l'intérêt des promoteurs à mettre un nouveau marché à la disposition de l'investisseur.

On pense, par exemple, aux nombreuses

réunions auxquelles nous avons eu l'occasion de participer depuis le 1er Janvier, à des colloques qui ont eu lieu en Abitibi, à Montréal et à Québec sur le financement, sur la façon de s'y prendre pour se restructurer. Il y a une réflexion qui se fait de part et d'autre, mais il ne faut pas penser que lorsque vous voyez un équipement de forage sortir de Chibougamau, ce n'est pas le bout du bout; vous n'êtes pas en crise profonde ou aiguë. Il y a, bien sûr, des difficultés; il y a une réduction des opérations par rapport à 1987, mais il ne faut pas revenir là-dessus. 1987 a été une année exceptionnelle, une année comme on en voit une fois par 50 ou 60 ans. Cela doit être placé dans le contexte et on doit se dire: On a de l'exploration hors chantier, on a de l'exploration sur chantier. Il y a de l'exploration hors chantier qui se fait en très grande partie par actions accréditives, mais il y a de l'exploration hors chantier qui se fait avec des placements privés, par les majeurs qui n'utilisent pas les actions accréditives.

Au niveau de l'exploration sur chantier, il y a quand même une activité constante et régulière pour renouveler les réserves. On veut s'assurer de ne pas seulement tirer la couverture pour les actions accréditives, mais de voir également l'exploration qui se fait par les compagnies, sur leurs chantiers, pour que le renouvellement de leurs réserves s'effectue. On cherche à déterminer un portrait global, et celui que nous avons jusqu'à maintenant pour le nord-ouest nous démontre qu'il y a de nombreux problèmes.

Il y a de nombreux problèmes dans chacun des secteurs, mais dans l'ensemble, on pense que l'année 1989 sera quand même acceptable, compte tenu du fait qu'on n'aura plus des centaines de millions à notre disposition, comme on en avait en 1987. Je vous le dis encore, ce n'est pas un critère mais c'est acceptable parce que les indications que nous avons semblent démontrer que, par exemple, dans le camp minier de Chapais-Chibougamau, les compagnies minières sont intéressées à continuer d'investir de l'argent pour le renouvellement de leurs réserves, malgré les difficultés que vous connaissez à Chapais ou à Henderson II et qu'au niveau des opérations structurées, comme Selbaie, ça fonctionne très bien, à Matagami, ça fonctionne très bien, et que l'ensemble des mines d'or, en Abitibi - je parle de la région de Val-d'Or, Cadillac, Malartic et Rouyn-Noranda - vont bien. Il y a des ouvertures. Oui, je l'ai annoncé dans mon discours, il y a une fermeture prévue en 1989, je pense que c'est la mine Remnor, mais il y a cinq ouvertures prévues en 1989. Donc, dans l'ensemble, ça va bien. Je sais que vous n'aimez pas reconnaître que ça va bien, mais ça bien. Ça va même mieux que ça n'allait avant. Dans les statistiques - le discours que nous avons tenu au début - la progression est constante, sauf, évidemment, pour 1987, une année exceptionnelle en quelque sorte. C'était un cru, un millésime, comme dans les bons Bordeaux; en 1981, ça été une année

exceptionnelle; 1987, pour l'industrie minière, a été une année hors pair qui arrive, comme je vous le dis, une fois par 50 ans. On l'a vécu et cela a été extraordinaire.

M. Claveau: Est-ce que je peux poser une autre question?

La Présidente (Mme Bélanger): M. le député d'Ungava.

M. Claveau: Mme la Présidente, je veux bien croire que 1987 a été une année exceptionnelle; 1979 et 1980 ont été aussi de très bonnes années. On se souvient que c'est probablement une des pointes les plus importantes dans la main-d'oeuvre de l'industrie minière au Québec, entre 30 000 et 31 000 travailleurs miniers, en 1979 et 1980, avec un excellent prix de l'or à ce moment-là. Il a même dépassé les 700 \$ l'once; c'était 900 \$ l'once, en argent canadien, ou quelque chose de semblable. Cela a été exceptionnel, sauf qu'en 1982, on était dans le marasme jusqu'aux oreilles. Cela veut dire qu'une bonne année, dans l'industrie minière, c'est extrêmement fragile. Je pense que l'exemple de 1979-1980 versus 1981-1982 nous permet de voir que quand on a une année de pointe, comme le fut 1987, il ne faut pas, dans les années qui suivent, se satisfaire d'une baisse, aussi peu importante qu'elle puisse paraître, parce qu'elle peut être le début d'une pente raide qui peut nous amener très bas dans les années qui vont suivre.

(12 h 30)

Au moment où on se parle, le ministre a peut-être raison et je me réjouis que ça aille bien dans l'industrie minière. Il ne faut pas que le ministre s'imagine que je suis ici pour faire de la démagogie sur son des. Écoutez, je suis trop lié, trop près de l'industrie minière et personnellement intéressé par ce qui se passe dans l'industrie minière pour me moquer et oser souhaiter que ça aille mal là-dedans. Justement, parce que je suis très près de l'industrie minière et que je suis en contact continuellement avec les gens de cette industrie, je suis préoccupé par ce qui s'en vient au même titre qu'ils peuvent l'être.

Par exemple, au niveau de l'exploration, peut-être que 200 000 000 \$ ou 300 000 000 \$ serait le plancher acceptable dans le fond, une marge de manoeuvre acceptable, mais je me demande si, à court terme, ce n'est pas un peu prématuré de vouloir ramener le niveau d'exploration minière à 300 000 000 \$ dans la mesure où le ministre sait très bien que... Et on voit à la page 27 de son tableau que je consultais justement tout en l'écoutant tout à l'heure alors qu'il pensait que j'avais l'esprit ailleurs. Bien au contraire, je voulais très bien comprendre ce qu'il disait. Donc, entre 1981 et 1983, on a eu, à cause de la crise économique, une conjoncture mondiale excessivement difficile et

tout ce que vous voulez. Il y a eu diminution des immobilisations et cela a mal été pour l'industrie minière comme dans d'autres secteurs économiques et non seulement au Québec, c' était mondial. Sauf que, durant cette période, il n'y a à peu près pas eu d'exploration minière. En fait, elle a diminué, elle a baissé à son niveau le plus bas acceptable, à toutes fins utiles, mais les compagnies minières, surtout dans les métaux de base, ont continué à manger très rapidement leurs réserves, ce qui fait qu'au moment où on se parle, dans le fond, la problématique à laquelle le ministre se réfère quand il parle des réserves et de l'essoufflement de certains gisements miniers, ce n'est peut-être pas nécessairement à cause du fait qu'il n'y a pas de réserves disponibles autour mais c'est que nous ne les avons pas trouvées.

On a mangé pendant plusieurs années. Je regarde, en gros, dans l'industrie minière, entre 1981 et 1984, il ne s'est pas fait grand chose sur les sites de mines existants.

La Présidente (Mme Bélanger): En conclusion M. le député.

M. Claveau: Mme la Présidente, il y a là quelque chose d'excessivement important. Je crois personnellement, et pour en avoir discuté avec beaucoup de gens du milieu aussi, que le ministre aurait avantage au moment où on se parle de mettre en place des mécanismes, une intervention gouvernementale soutenue, à convaincre le ministre des Finances, le ministre responsable du Développement régional, le premier ministre et tout le monde, qu'au moment où on se parle, si on veut garantir la survie à long terme de plusieurs de nos mines au Québec, de nos bonnes mines et de régions minières entières, on ne peut pas se satisfaire d'un niveau d'exploration de 200 000 000\$ à 250 000 000\$. Peut-être qu'on pourra s'en satisfaire dans cinq ans si on réussit à reprendre le retard qu'on a accumulé entre 1981 et 1984 à cause d'une conjoncture difficile où les compagnies ne retireraient aucun bénéfice et n'avaient pas d'argent à mettre dans l'exploration par le fait même. Elles le prenaient toutes pour survivre sur le marché. Je pense, en tout cas, qu'il y aurait quelque chose à faire et le ministre nous dit qu'il se pose la question là-dessus quant à la survie de ces gisements.

J'aimerais bien savoir à quoi on doit s'attendre. Y a-t-il des crédits prévus pour ça? C'est bien beau de se poser des questions sur ce qu'il faut faire mais ce ne sont pas les 3 000 000 \$ de SOQUEM qui vont sauver, à long terme, le niveau des gisements dans les secteurs de Chibougamau et Chapais. Ce n'est pas parce que SOQUEM irait mettre 3 000 000 \$ ou 4 000 000 \$ de plus en Abitibi, en "joint venture" avec Cambior, que le problème va être réglé, et ce n'est pas ça qui va régler aussi le problème de l'épuisement des mines à Matagami. Même si on a ouvert une nouvelle mine à

Matagami, comme je le disais tout à l'heure, le gros gisement de lac Matagami est fermé. Au sujet de Norita, il est question d'aller voir un peu plus en profondeur, mais ce n'est pas évident non plus. S'il n'y a pas de décisions qui se prennent, il risque d'y avoir encore des mises à pied prochainement.

La Présidente (Mme Bélanger): M. le ministre.

M. Claveau: La situation n'est pas facile. Il faut pousser sur l'exploration. On n'a pas le choix, on ne peut se satisfaire de demi-mesures actuellement, sinon ça va être la mort à plus ou moins court terme de la production minière. Le ministre nous disait tout à l'heure...

La Présidente (Mme Bélanger): M. le député d'Ungava.

M. Claveau: ...qu'on a trouvé 200 000 tonnes chez Minnova. Crime, ils passent 1000 tonnes par jour. Cela ne fait que 200 jours de plus de longévité de mine. Ce n'est pas avec ça qu'on va bâtir une ville. Il faut en trouver.

La Présidente (Mme Bélanger): M. le député d'Ungava.

M. Claveau: Quelles sont les mesures concrètes qui ont été prises? Est-ce qu'on doit s'attendre à quelque chose dans le prochain discours sur le budget qui va nous permettre de croire qu'au-delà de la réflexion académique, on va faire quelque chose pour s'assurer de la survie à long terme de ces gisements?

La Présidente (Mme Bélanger): M. le ministre, en réponse à la question du député d'Ungava.

Une voix: Brièvement, pour me donner la possibilité...

M. Savoie: Oui, vous avez des questions à me poser? D'accord. M. le député, je pense qu'en ce qui concerne le camp minier de Chapais-Chibougamau, on revient toujours à des dossiers, en quelque sorte, qui sont très très limités dans le temps et dans l'espace. Face à ces compagnies minières, par exemple, qui doivent renouveler leurs réserves, je suis bien d'accord avec vous pour ces orientations. Vous savez que je suis intervenu à plusieurs reprises pour des subventions ad hoc, spécifiques pour le camp minier de Chapais-Chibougamau, pour plusieurs millions de dollars. On a rencontré les travailleurs, on a remis des chèques, on a organisé des structures avec le gouvernement fédéral justement pour intervenir pour encourager les compagnies à renouveler leurs réserves. En plus de ces interventions ad hoc, il y a toutes sortes de mécanismes. Je pense, par exemple, au crédit de droits

remboursables où le partage se fait... Des compagnies juniors vont chercher 10 % des montants admissibles. Des compagnies en voie de développement vont chercher 50 % des montants admissibles et on va les verser avec ce crédit. Les exploitations établies, c'est 40 %. Ils vont chercher énormément d'argent. En 1987-1988, on a versé un montant de 16 600 000 \$ à ce programme. En 1988-1989, 24 700 000 \$. En 1989-1990, à ce jour, on parle de réclamations de 44 900 000 \$ et on pense en recevoir pour un autre montant de 25 000 000 \$, pour un total de 69 000 000 \$, ce qui veut dire que la dépense probable, par le biais de ce programme, va être de l'ordre de 40 000 000 \$. Donc, c'est 40 000 000 \$ dont je suis certain qu'une bonne tranche va certainement se dépenser chez vous comme d'autres fonds encore, ce qui fait en sorte que, finalement, ce que les compagnies doivent avoir, c'est la volonté de le faire. En vertu du programme de crédit de droits remboursables, elles peuvent le faire. Il y a là un programme qui répond en partie à votre question. Il y a tout un ensemble de mécanismes, de structures. Vous comprendrez qu'avec 1,30 \$, 1,40 \$ US pour une livre de cuivre, il y a là des conditions qui ne sont ni vues ni connues depuis 1977-1978.

M. Claveau: Avant ça.

M. Savoie: Depuis 1980. C'est 1978-1979. Or, le prix est très élevé. Le prix est bon. Les compagnies devraient avoir cet incitatif. Mais, il ne faut pas oublier une chose non plus, M. le député d'Ungava. Lorsqu'une mine ouvre, comme tout ce qui vit, un jour, elle doit fermer. Des mines ne restent pas en exploitation perpétuellement. Il y a des exceptions à ça, les mines d'amiante, par exemple; il y a certaines mines qui fonctionnent depuis 100 ans. Il y a une mine d'or en Abitibi qui fonctionne depuis 50 ans, mais ce sont là des exceptions. Normalement, la vie d'une mine est beaucoup plus courte que ça. Tôt ou tard, et c'est ce que j'ai expliqué en votre présence à un souper un samedi soir à Chibougamau, il y a environ un mois, il va falloir que vous vous mettiez dans la tête que les mines qui sont en activité vont fermer. Mais, ce n'est pas un drame. Il ne faut pas vous laisser emporter par des démagogues ou des politiciens infects. Ce n'est pas ça qu'on doit faire. Ce qu'on doit faire, c'est de dire: Bon, on est arrivés au bout de ce gisement, il faut en trouver un autre.

M. Claveau: Bien oui, mais là, il faut avoir de l'argent pour en trouver un autre. C'est ça.

M. Savoie: Sachez qu'au gouvernement du Québec, on fait tous les efforts, mais alors tous les efforts pour assurer qu'on renouvelle les gisements de minéraux qu'on exploite. On a les meilleures structures au monde en ce qui regarde

les actions accréditatives. C'est un des meilleurs systèmes au Canada en ce qui a trait au crédit de droits remboursables. On a là tous les incitatifs nécessaires pour assurer la continuation de ces exploitations minières. Si vous arriviez et me disiez: En Ontario, ils font mieux que vous, je m'inclinerais, mais, ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai. On se le fait dire constamment par l'industrie minière lorsqu'elle discute avec les officiers de l'Ontario. Au ministère des mines en Ontario, on demande à l'industrie: Que voulez-vous qu'on fasse? Et l'industrie minière de l'Ontario répond: Faites la même chose que le Québec. C'est ça. C'est reconnu. Je comprends votre inquiétude, votre angoisse profonde et réelle pour la population de Chapais-Chibougamau et Je la partage, à savoir qu'il risque d'y avoir des fermetures, des bouleversements importants. Le samedi soir, on a cassé la croûte avec la population. J'ai dit aux gens: Ne vous attendez pas que cela reste ouvert encore 25 ans. Il va y avoir des fermetures. Tôt ou tard on va arriver au bout du gisement connu mais on va ouvrir d'autres mines et le camp minier de Chapais-Chibougamau va continuer à survivre, bien sûr, mais il va y avoir d'autres mines. Je leur ai dit et je pense que c'est bon de le répéter ici à mes collègues: Au Québec, on a à peu près 500 mines de fermées depuis 1900. 500 mines de fermées, c'est incroyable! 500 mines! Cela veut dire qu'il y a 500 mines qui se sont ouvertes et aujourd'hui elles sont fermées. C'est ça la nature des activités minières.

Il y a même des mines qui donnent naissance à des villages. La mine va disparaître et la municipalité va continuer à vivre. Mais, des fois, c'est fatal. Je pense à Schefferville, par exemple, qui a été fermée en 1983. Je pense à Gagnon et à d'autres villes. Il y a des petites municipalités en Abitibi qui... Il y avait une mine, cela a ouvert - je pense à Perron - et boum! cela a fermé. C'est un processus qui est continu, qui est relié à la nature même d'une exploration minière. C'est l'essence même d'une exploration minière qu'une fois que cela va ouvrir, un jour cela va fermer.

Cela étant dit, pour la région de Chapais-Chibougamau, je pense que le camp est suffisamment important que même si Henderson ferme ses portes ou doit fermer ses portes - ferme ses portes, cela n'a pas d'importance - la municipalité va continuer à vivre, le camp minier va continuer à survivre parce qu'il y a d'autres mines. On sait qu'il y a d'autres gisements et d'autres activités. Cela va donner naissance à d'autres à cause, justement, de sa situation géographique, parce qu'elle rayonne sur une si grande superficie, parce qu'elle est située, probablement, au cœur d'une structure géologique des plus prometteuses.

Donc, cela fait en sorte que vos inquiétudes, finalement, pour ce qui est de l'exploration, je ne sais pas si vous vous rappelez, mais il y a une heure je vous ai demandé: qu'est-ce que

c'était ta question? C'était ça ta question. Qu'est-ce qui va arriver chez nous? Je la comprends et je la partage. Ce que Je vous dis c'est, comme je l'ai dit ce samedi soir-là, de ne pas paniquer, de ne pas s'inquiéter outre mesure, de dire que, oui, il faut poser des gestes. Mais on les pose, les gestes. On vient juste de vous donner des exemples, des interventions ad hoc que j'ai faites, assez que c'est...

La Présidente (Mme Bélanger): M. le ministre, il y a des collègues qui s'impatientent parce qu'ils auraient d'autres questions à vous poser.

M. Savoie: Ah!

La Présidente (Mme Bélanger): Le temps file, il ne reste que quinze minutes.

M. Claveau: On demandera six heures l'année prochaine.

M. Savoie: C'est triste!

La Présidente (Mme Bélanger): Alors, si....

M. Savoie: J'aimerais, simplement pour terminer avec le député d'Ungava avant de s'embarquer dans les questions ministérielles, lui dire de ne pas s'inquiéter et de ne pas inquiéter sa population. De ne pas faire comme il a fait à Murdochville, de ne pas faire comme il le fait à Chapais-Chibougamau actuellement parce que c'est important pour la population de pouvoir regarder l'avenir avec un optimisme réaliste, et de se dire: Oui, cela va continuer à vivre, oui, cela va continuer à se développer si on s'y met, si on travaille. D'arriver et de faire toutes sortes de déclarations fantoches comme quoi il n'y a plus d'exploration. De prendre un petit peu les actions accréditives et de les mettre en perspective réelle. Je pense que c'est ça qui est important. Est-ce que vous êtes d'accord avec ça? Une question de perspective réelle. De dire à la population: Oui, c'est vrai qu'il y a une baisse sur le plan des actions accréditives, mais il fallait que cela arrive un jour, cela ne pouvait pas continuer à grimper comme cela. Il y a un cycle. Il y a des hauts et des bas. Là, on vit un petit bas mais ce n'est pas dramatique. Ce n'est pas pour dire qu'il ne se fait plus d'exploration, c'est faux.

Je demanderais en conclusion. Cela a pris une heure pour savoir la nature de sa question. Là on la sait et je lui ai répondu. Cela a pris du temps à l'identifier.

M. Claveau: S'il continue, je fais une question de règlement et on finit ça à 13 heures.

M. Savoie: Alors, étant donné qu'on le sait et qu'on y a répondu, en conclusion je voudrais répéter encore pour la troisième fois, rappeler au

député d'Ungava qu'avec sa population il doit vivre une situation, un discours, une relation où l'on s'oriente sur une espèce de réalisme optimiste. Bien sûr, dire que oui on croit qu'il y a d'autres gisements qu'on peut exploiter, oui il faut intéresser les investisseurs, oui il faut intéresser l'exploration et oui nous avons les outils parce que nous avons actuellement, au Québec, certainement le meilleur gouvernement des quinze dernières années. Alors nous avons tout en main pour réussir dans Chapais-Chibougamau.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, M. le ministre. M. le député de Saguenay.

M. Maltais: Merci, M. le Président. Alors...

La Présidente (Mme Bélanger): Mme la Présidente.

M. Maltais: Mme la Présidente, je m'excuse. Je devrais avertir le ministre que je serai obligé de continuer de poser mes questions en Chambre puisqu'il m'a gardé juste dix minutes et que j'ai beaucoup de questions à poser encore.

M. Savoie: Cela me fera plaisir, M. le député.

La Société nationale de l'amiante

M. Maltais: Il y a un volet, M. le ministre, qu'on n'a pas encore abordé, mais il intéresse la population du Québec au plus haut point. Faudrait-il se rappeler la scabreuse et ténébreuse aventure de la Société nationale de l'amiante qui a coûté quelque chose comme trois quarts de milliards à l'ensemble des Québécois.

Mme la Présidente, j'aimerais que le ministre nous fasse le point...

M. Claveau: Vous continuerez vos petites politcailleries tout seuls au sujet de la Société nationale de l'amiante.

M. Maltais: Je ne t'ai pas interrompu. Veux-tu te taire, toi?

M. Claveau: On va se retirer, puis on donne déjà notre consentement sur le vote des crédits pour...

M. Maltais: Veux-tu te taire? M. le ministre, j'aimerais qu'on profite de l'occasion...

M. Claveau: ...des crédits.

M. Maltais: Veux-tu te taire?

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît!

M. Savoie: Je ne comprends pas. Est-ce

qu'il dit qu'on a déjà le consentement pour les crédits? Est-ce ça?

M. Claveau: Oui, oui, c'est réglé.

La Présidente (Mme Bélanger): On ne les a pas appelés encore.

M. Claveau: Vous parlez de la SNA entre vous, le petit caucus libéral, je le retiens.

M. Savoie: Est-ce que je dois comprendre, M. le député d'Ungava, que vous acceptez les crédits tels que déposés?

M. Claveau: Oui, ils sont acceptés.

M. Maltais: Ils sont acceptés aussi, mais on continue avec une chose qui intéresse au plus haut point les Québécois: la Société nationale de l'amiante.

Pouvez-vous nous faire le point, où nous en sommes rendus avec cette dette de 750 000 000 \$?

M. Claveau: Cela fait cinq ans qu'il revient toutes les fois là-dessus, puis il n'est pas capable de faire...

M. Maltais: Je ne t'ai pas interrompu. Veux-tu te taire ou fous le camp.

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît! M. le député de Saguenay.

M. Claveau: Non, non.

M. Maltais: Tannant. Je suis tanné de toi.

M. Claveau: Partir. Alors, merci, M. le ministre. Remarques finales, merci, M. le ministre, merci, les membres de la commission.

La Présidente (Mme Bélanger): S'il vous plaît! Un peu de tenue, s'il vous plaît!

M. Savoie: M. le député, je pense que ce serait peut-être important parce qu'il y a eu des développements. Effectivement, il y a des développements...

M. Maltais: C'est pour ça qu'on pose des questions intelligentes.

M. Savoie: ...concernant le dossier de l'amiante.

M. Claveau: Je poserai des questions là-dessus en Chambre, si vous le permettez. Je me retire là-dessus.

M. Maltais: T'as fini là? Claire, claire.

La Présidente (Mme Bélanger): M. le député

de Saguenay, s'il vous plaît!

M. Maltais: Oui, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Bélanger): Un peu de retenue.

M. Maltais: Je ne l'ai pas interrompu ce malappris là.

Alors, j'aimerais qu'on fasse le point, M. le ministre.

M. Savoie: C'est peut-être regrettable que le député d'Ungava...

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît!

M. Savoie: ...soit parti.

M. Maltais: Je ne le regrette pas du tout, M. le ministre.

M. Savoie: Parce que c'est un dossier important. Évidemment, c'est un gros dossier. On a eu l'occasion, à plusieurs reprises, depuis 1986, de travailler à ce dossier-là et comme vous le savez, avec la nouvelle administration qui est entrée en quelque sorte aux commandes du levier de l'État américain, avec M. Bush, une nouvelle administration de l'EPA et de l'OSHA, on s'attend que la position des États-Unis concernant l'amiante se rallie beaucoup plus à la position qui a été adoptée à Genève en 1986. C'est ce qu'on maintient comme prise de position auprès des autorités américaines. Bien que nous n'ayons pas d'indice absolument certain, on pense que le gouvernement américain, particulièrement l'EPA et l'OSHA vont se rallier davantage à cette position. On espère que ce sera l'orientation retenue, ce qui ferait que la situation concernant l'amiante pourra peut-être se stabiliser aux États-Unis. Ce qui ferait que la SNA, malgré le fait qu'elle soit sur un "phasing out" pourra certainement vivre des moments beaucoup moins difficiles que prévu.

M. Maltais: Merci, Mme la Présidente, je n'ai plus de questions.

La Présidente (Mme Bélanger): Tel qu'entendu, le programme 10, Gestion et développement de l'industrie minérale est adopté. L'ensemble des crédits du ministère est adopté. La commission ayant accompli son mandat ajourne ses travaux, sine die.

(Fin de la séance à 12 h 50)